

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI 1994

B
Avis publics Page B10
Bourse Page B4
Ann. classées Page B11
Sports Page B12

Les marchés croient au crédit du Québec

Il faudra distinguer les effets du budget Bourbeau des nouvelles sur la cote ontarienne et l'inflation aux États-Unis

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Les signaux envoyés hier par les acteurs financiers sur les marchés monétaires au lendemain du dépôt du budget traduisent la certitude, du moins leur certitude, que la cote de crédit du Québec ne sera vraisemblablement pas abaissée par les agences habilitées à qualifier notre dette.

Hier, tant le dollar que les taux d'intérêt à court terme ont évolué dans une atmosphère où une certaine euphorie a pris le pas, pour reprendre le mot de M. Pierre Ghazi, directeur du service du marché monétaire de la Banque de Montréal, sur la morosité constatée au cours des dernières semaines.

Soulagés, dans une certaine mesure, par l'annonce que le déficit budgétaire sera maintenu, à moins d'un cafouillage en cours de route, juste en dessous des 4,5 milliards\$, les intervenants des marchés ont exercé une pression à la hausse sur la devise canadienne qui a clos à 72,60 cents américains, soit une augmentation de 15 centimes, tout en desserrant l'étau sur le crédit en ramenant l'intérêt sur les bons du Trésor, les trois mois, à 6,30%.

Si la tendance enregistrée à la faveur des transactions effectuées hier se maintient jusqu'à mardi prochain, alors le taux d'escompte sera réduit entre 10 et 20 points de marge, soit aux alentours de 6,50%. Un recul qui assurerait une certaine marge de manœuvre entre le taux d'escompte de la Banque du Canada et le taux préférentiel des banques.

Dans l'ambiance euphorique qui a singularisé cette journée, il faut maintenant distinguer ou séparer ce qui est lié à l'état budgétaire exposé par le ministre des Finances, André Bourbeau, des conséquences inhérentes aux nouvelles à l'effet que la cote de crédit de l'Ontario a été maintenue, et que l'inflation américaine a été plus faible au mois d'avril, c'est désormais une certitude, que celle prévue par les spéculateurs.

Selon les observations recueillies, le dollar a commencé la journée en adoptant un rythme calme indiquant par là que les marchés avaient anticipé les grandes lignes du budget Bourbeau. Puis, le maintien de l'inflation *Made in USA* à 2,3% a insufflé un certain optimisme qui a monté d'un cran lorsque Moody's a certifié que le crédit de l'Ontario était maintenu à AA.

En ce qui concerne plus précisément la cote du Québec dans la foulée du budget, Mme Véronique Petitfils, analyste financier responsable de l'est du Canada au sein de la firme Canadian Bond Rating Services (CBRS), a indiqué qu'au cours des prochains jours une étude détaillée des chiffres et hypothèses économiques contenus dans le budget Bourbeau sera réalisée afin de déterminer si notre crédit vaut toujours A.

Cette firme va s'attacher particulièrement à confronter les données économiques portant l'empreinte du ministère des Finances des données qui dessinent l'état réel de l'économie. Et ce, parce que toutes les provinces «n'atteignent jamais les cibles inscrites dans leurs budgets. Elles se montrent toujours plus optimistes», de souligner Mme Petitfils.

Si, par exemple, la pression à la hausse sur les taux enregistrée au cours des deux derniers mois se poursuit au cours du dernier

tiers du présent exercice financier, alors le Québec, d'avancer Mme Petitfils, ne sera pas en mesure de maintenir le déficit au rythme décrit par M. Bourbeau.

Qui plus est, en misant sur une faible inflation le ministre Bourbeau parie sur une stabilisation des taux en dessous de leur niveau actuel comme sur une baisse d'intensité de la volatilité sur les marchés monétaires que les signaux aperçus récemment contredisent quelque peu.

D'après l'analyse de Mme Petitfils, si des pressions inflationnistes apparaissent aux États-Unis au cours des derniers trimestres de la présente année, alors dollar et taux canadiens en subiront les contrecoups négatifs et augmenteront d'autant le coefficient de difficulté qui colle au recul du déficit.

A cet égard, les économistes des institutions financières interrogées ont émis un bémol en spécifiant qu'il fallait s'attendre à ce que l'inflation propre au Québec reste à un niveau d'autant plus bas que notre capacité de production économique affiche un retard de plusieurs trimestres par rapport à l'économie américaine.

«Nous ne vivons pas, de souligner M. Gilles Soucy, économiste en chef du Mouvement Desjardins, les mêmes conditions qu'aux États-Unis. Le chômage est ici le double de ce qu'il est là-bas. Conséquemment, il n'y a aucune pression à la hausse sur les salaires. Encore bien des secteurs économiques vivent ici à l'heure de la restructuration industrielle, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. Et puis, ici les prix sont bas et vont le rester à cause de ces facteurs. Bref, la cible de Bourbeau en matière d'inflation est réaliste.»

Ce qui est moins réaliste, c'est la politique choisie par l'actuel gouvernement en matière d'administration de la dette. Tant Mme Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale, que M. Soucy ont noté que ce budget prenait à cet égard le contre-pied du budget antérieur.

D'après ces observateurs, le gouvernement en place aurait dû mettre à profit l'environnement économique actuel qui se distingue de celui de l'an dernier par une meilleure croissance, en démontrant plus de fermeté dans la réduction de la dette.

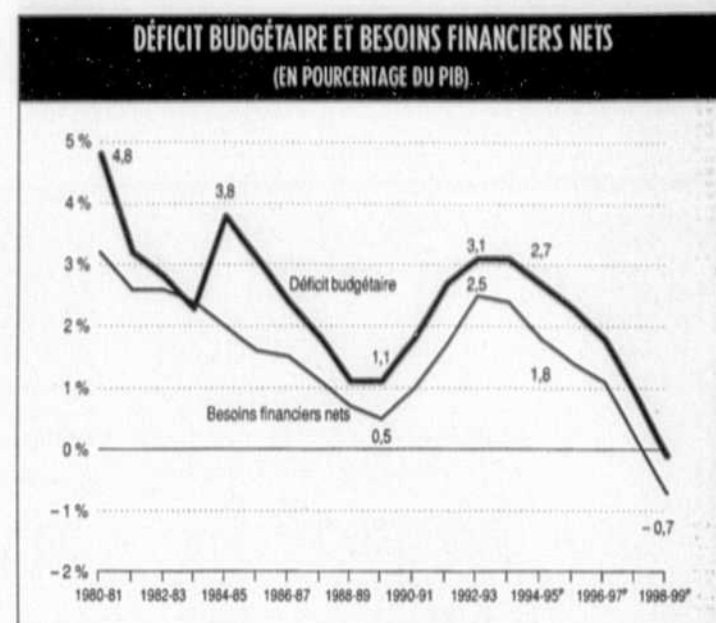
«L'an dernier, le ministre Levesque, en ajoutant au fardeau fiscal des Québécois, a provoqué en quelque sorte le ralentissement de l'économie au moment où elle n'en avait vraiment pas besoin. Cette année, c'est le contraire. Au lieu de tenter d'acquiescer une certaine crédibilité en canalisant ses efforts à la diminution de la dette, le gouvernement, vraisemblablement parce que c'est une année d'élections, a décidé de donner des bonbons alors que l'économie prend du mieux.»

Cela étant, Mme Vachon, M. Soucy ainsi que M. Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, ont noté que l'ensemble des hypothèses élaborées par le ministre Bourbeau sont plus réalistes que celles qui portaient l'empreinte de son prédécesseur.

«Si les scénarios proposés sont assez conservateurs, de conclure M. Durocher, il n'en reste pas moins que le fardeau d'endettement par rapport au PIB est trop élevé.»

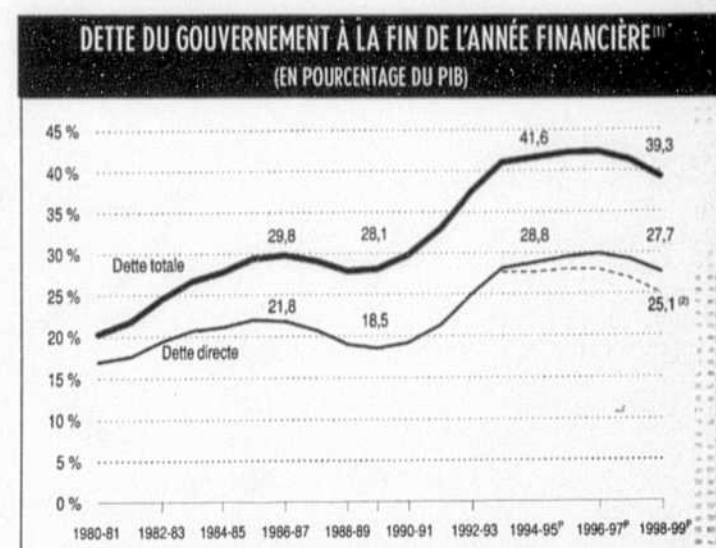
Une étude détaillée des hypothèses contenues dans le budget sera réalisée afin de déterminer si notre crédit vaut toujours A.

Le gouvernement donne des bonbons alors que l'économie va mieux au lieu de canaliser les efforts à la diminution de la dette.



P: Résultats préliminaires pour 1993-1994 et prévisions pour les années suivantes.

MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC



P: Résultats préliminaires pour 1993-1994 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Données ajustées en excluant l'impact des mesures d'anticipation de dépenses effectuées de 1987-1988 à 1989-1990.

(2) Excluant la partie de la dette correspondant au Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

Ottawa, Québec et les autres

PRESSE CANADIENNE

Voici un bref aperçu des finances des gouvernements d'Ottawa, de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick:

■ **Fédéral:** En 1994-1995, le déficit est évalué à 39,7 milliards\$, en baisse par rapport à l'année précédente alors qu'il se situait à 45,7 milliards\$. Dette totale de 583,4 milliards\$. Le budget fédéral du 22 février réduisait les prestations de chômage, le budget de la Défense et maintenait la rémunération pour les fonctionnaires.

■ **Québec:** Pour l'exercice 1994-1995, le déficit prévu sera de 4,4 milliards\$, en baisse par rapport aux 4,9 milliards\$ de l'année précédente. La dette totale atteint quelque 66 milliards\$. Le budget pré-électoral d'hier ne comprend aucune coupe dans les dépenses, une réduction d'environ 700 millions\$ de l'impôt et des taxes (sauf pour les services), tout en accordant un soutien aux familles.

■ **Ontario:** Le budget de la semaine dernière prévoit un déficit de 8,5 milliards\$, en baisse sur les 9,4 milliards\$ du précédent exercice. La dette totale atteint 87 milliards\$. On a offert une baisse des charges fiscales des employeurs en plus d'injecter 300 millions\$ pour la relance de l'économie (programme d'infrastructure).

■ **Nouveau-Brunswick:** Le budget du 25 février prévoit un surplus de 4,8 millions\$ alors qu'il était de 131 millions\$ (trois fois plus élevé que prévu). Pas de hausse des taxes et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique (évu). Pas de hausse des taxes et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique (vu). Pas de hausse des taxes et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique. et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique. et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique. et des impôts mais un gel des salaires dans la fonction publique et l'élimination de 600 postes dans la fonction publique.

ÉTATS-UNIS

Quasi stabilité des prix en avril

Washington (AP) — Les prix à la consommation aux États-Unis ont augmenté de 0,1% au mois d'avril. Cette quasi stabilité s'explique par la baisse des prix de l'énergie et la modération des prix de l'alimentation. En revanche, les soins médicaux affichent leur plus forte hausse en un an, a précisé hier le département du Travail.

Les prix à la consommation aux États-Unis avaient augmenté de 0,3% en février et en mars. Le chiffre d'avril porte à 2,3% la hausse en rythme annuel, un résultat encore meilleur que le chiffre de 2,7% de hausse des prix enregistré en 1993. Les prix de gros ont diminué de 0,1% sur la même période, selon les chiffres parus jeudi.

Ces bons résultats devraient rassurer les milieux financiers qui étaient préoccupés ces dernières semaines par une possible reprise de l'inflation aux États-Unis, due à une surchauffe de l'économie, et plaident pour un relèvement des taux d'intérêt.

«Toutes les provinces n'atteignent jamais les cibles inscrites dans leurs budgets. Elles se montrent toujours plus optimistes»

Le gaz naturel, c'est le choix affaires.

Pour chauffer, de plus en plus d'entreprises choisissent l'énergie de l'économie.
Composez le 1 800 567-1313

Gaz Métropolitain

ÉCONOMIE

AVIATION

Fortunair aura son premier
appareil le 25 maiGÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Fortunair Canada attend l'arrivée de son premier appareil le 25 mai, ce qui devrait lui permettre de débiter dès le 20 juin, tel que prévu, son programme estival. Dans son communiqué transmis mercredi le président de Fortunair,

Joseph Sandoux, a précisé que l'appareil, une propriété d'Air France, est un B-747 gros porteur, ayant une configuration de 478 sièges.

«Cet appareil, qui sort d'une révision technique, fut depuis sa date de fabrication, et jusqu'à ce jour, exploité et entretenu par Air France.» La prise de possession se fera à Paris le 25 mai et l'entreprise pré-

cise avoir conclu une entente avec Air France en vue de l'entretien de son aéronef.

«La majorité des formalités légales étant complétées en vue de l'obtention de la licence d'exploitation, Fortunair attend l'arrivée de son avion pour faire un vol de familiarisation et recevoir son permis d'opération ainsi que la licence

d'exploitation», a ajouté le transporteur, dans son communiqué.

Alimenté par les affréteurs Tours Caribe Sol, de Montréal, et Hola Sun, de Toronto, Fortunair se dit prêt à démarrer son programme estival dès le 20 juin prochain.

«La formation des pilotes et du personnel de cabine est complétée depuis février dernier», a-t-il précisé.

Alitalia prévoit réduire
ses effectifs
du cinquième

Milan (Reuter) — Alitalia entamera mardi des négociations avec les syndicats pour faire accepter son plan de restructuration qui vise à limiter les pertes de la compagnie nationale italienne.

Selon Roberto Schisano, le PDG d'Alitalia, cité par la presse, la com-

pagnie n'a plus que 500 jours à vivre si le plan de sauvetage, qui prévoit une réduction de 20% des effectifs sur trois ans, n'est pas appliqué. Les principaux points du plan de restructuration ont été communiqués cette semaine aux syndicats.

Alitalia a perdu 343 milliards de lires (214 millions\$ US) l'année dernière.

Lors de l'annonce des pertes d'Alitalia en 1993, les dirigeants de la compagnie avaient dit vouloir redéfinir la totalité de leur réseau et accroître la fréquence des vols. Mais la compagnie, qui avait initialement prévu de licencier 1200 de ses 21 000 salariés, n'a pas donné tous les détails de son plan de restructuration.

Selon les syndicats, Alitalia souhaiterait en fait licencier 4000 personnes avant fin 1996 et absorber sa petite compagnie intérieure, Ati.

Les difficultés de la compagnie pourraient constituer le premier test social du nouveau gouvernement conservateur de Silvio Berlusconi, qui a fait campagne sur le thème de la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie.

La Ligue du Nord, membre de l'Alliance, avait dénoncé les aides du précédent gouvernement aux entreprises en difficulté.

Premier trimestre

Hollinger affiche un bénéfice de 12,6 millions

Toronto (PC) — Hollinger a affiché un bénéfice net de 12,6 millions\$ ou 20 cents par action au cours du premier trimestre de 1994, en comparaison avec 13,7 millions\$ ou 20 cents par action le trimestre correspondant en 1993. Le bénéfice net avant postes inhabituels a atteint 13,6 millions\$ comparativement à 2,8 millions\$.

Les revenus totaux ont atteint 239,1 millions\$ durant cette période, comparativement à 205,7 millions\$ lors du premier trimestre l'an dernier.

La progression continue dans à peu près tous les secteurs des activités de Hollinger a contribué à l'importante amélioration du bénéfice avant les postes de nature inhabituelle, écrit l'éditeur dans un communiqué.

L'incidence de cette amélioration a été consolidée par la croissance de la livre, du dollar américain et du dollar australien par rapport au dollar canadien. L'incidence nette se traduit par un bénéfice avant les postes de nature inhabituelle, les impôts et la participation minoritaire, qui a presque doublé, passant de 21 millions\$ pour la période correspondante de l'exercice antérieur à 40 millions\$.

Si l'on exclut l'incidence nette des postes de nature inhabituelle, l'investissement dans Southam et les activités abandonnées, le bénéfice net s'est élevé à 24,3 cents par action comparativement à 7,7 cents l'action pour l'exercice antérieur, écrit la société-holding du magnat Conrad Black.

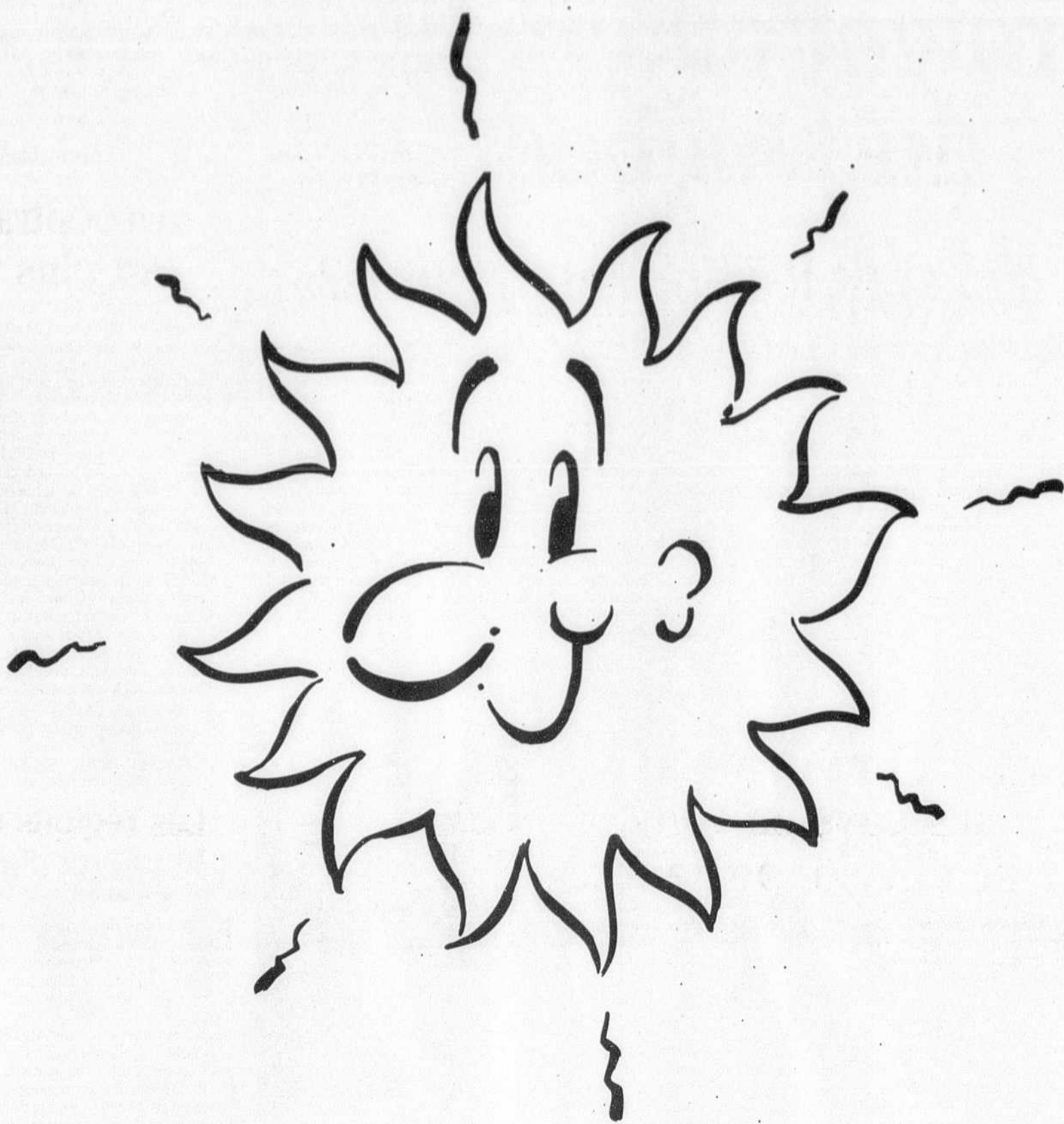
Steinberg vend
la chaîne
Smitty's

LE DEVOIR

Steinberg International a vendu sa filiale américaine Smitty's Super Valu à Yucaipa Co., de Californie. Le montant de la transaction, évalué à 173,5 millions\$ US (environ 240 millions\$) permettra de rembourser le syndicat bancaire de Steinberg.

La transaction comprend l'acquisition, par Yucaipa, des actions émises et en circulation de Smitty's pour environ 70 millions\$ US, la prise en charge de la totalité de la dette de Smitty's, soit 76,5 millions\$ US et le transfert d'éléments d'actif dans une filiale de Steinberg International, pour une valeur comptable de 27 millions\$ US. L'actif qui demeurera la propriété de Steinberg International consiste principalement en un centre commercial et une banque de terrains localisés à Phoenix (Arizona).

«C'est une étape importante dans la réalisation du plan d'arrangement», a souligné Michel Gaucher. Le président de Steinberg International a ajouté que le produit de la transaction permettra de rembourser le syndicat bancaire de Steinberg alors que le produit de la vente future du centre commercial et des terrains sera réparti entre la Société de développement industriel, les créanciers non garantis et les autres actionnaires de Steinberg.



Climatiseur gratuit

199\$
par mois, crédit-bail de 48 mois
ou seulement
12 490\$**

30,3°C, à l'ombre. Ouf! Le soleil plombe, le mercure grimpe et les grillons craquent à l'unisson. Plus rien ne bouge, sauf la Sentra DLX 1994, fraîche comme une rose dans la grande marmite de l'été. Béni soit son climatiseur gratuit.

À l'intérieur, derrière les vitres closes, le temps est au beau fixe. Normal : avec son moteur 16 soupapes et 110 chevaux, ses freins à disque à l'avant et ses barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière, la Sentra DLX allie puissance, sécurité et confort. Et ce n'est pas tout. Il y a

encore plus rafraîchissant : son prix, très... tempéré.

Passez faire l'essai de la Sentra DLX 1994 chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Faites vite : l'air est gratuit pour un temps limité. Bon vent!



La Sentra DLX 1994

Votre sympathique
concessionnaire

NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Taxes en sus. Bail de 48 mois pour une Sentra DLX 4 portes, modèle de base avec transmission manuelle. Versement initial de 1 665 \$ requis ou échange équivalent; taxes, transport et préparation en sus. Un dépôt de sécurité remboursable de 300 \$ est exigé à la livraison du véhicule avec le premier paiement mensuel. Limite de 96 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. **PDSF pour une Sentra DLX, modèle de base avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. Climatiseur gratuit ou rabais équivalent. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+11.95	+12.83	+6.84	+0.15	+0.80
1933.95	4175.35	3659.68	72.60	380.70

RÉACTIONS AU BUDGET

Le vent de privatisation souffle-t-il du bon côté?

**JEAN CHARTIER
GÉRARD BÉRUBÉ**
LE DEVOIR

La privatisation de Sidbec est sur le point de se réaliser et cela donnera le coup d'envoi au nouveau programme de privatisations accélérées. Le conseil des ministres sera en effet appelé mercredi prochain à entériner la recommandation du groupe investisseur piloté par la firme Nesbitt Thomson. C'est l'analyste financier Goldman Sachs de New York qui a mené l'évaluation des différentes propositions d'achat de Sidbec. On ne s'attend pas à Québec à ce que le montant versé soit important. Toute la question est donc de savoir si le moment est favorable pour la privatisation de l'acierie québécoise. Sidbec-DoSCO a du plomb dans l'aille, la compagnie est fortement endettée, elle a réalisé des pertes importantes au cours de son exercice financier 1991-1992 et elle vient tout juste d'enregistrer un premier bénéfice lors du quatrième trimestre de 1993. C'est un symbole du Québec industriel des années soixante qui disparaîtra alors.

Deux autres privatisations sont prévues à court terme: l'usine d'emballage de la SAQ et la Station de ski du mont Sainte-Anne. Les offres d'achat sont à l'étude. Mais, ce n'est pas tout. Certaines sociétés d'État n'existent plus qu'à l'état de coquille vide à la suite des 38 privatisations réalisées depuis 1986 à Québec. Telle

apparaît la situation de la Société nationale de l'amiante et de la Société québécoise des transports qui a vendu Québecair en 1987. Soquip et Soquem sont susceptibles d'avoir bientôt un statut comparable, avec des nuances bien sûr. Soquem disposera de ses actions de Cambior qui seront exercées par droit de souscription au milieu de 1995. D'ici là Soquem disposera d'un budget d'exploration minuscule.

Pas le pactole en échange de la SAQ

On prépare aussi fort activement la prochaine étape sur la privatisation de la SAQ à Québec ainsi que la disposition des participations de la SGF dans des compagnies arrivées à maturité. En fait, Québec ne s'attend pas à trouver le pactole mais seulement à éliminer les pertes consolidées des sociétés d'État, des pertes qui atteignent 52 millions\$ lors de l'exercice financier 1989-1990, de 31 millions\$ l'année suivante, puis de 91 millions\$ 1991-1992.

Pour la Société des alcools du Québec, on ne veut surtout pas répéter l'erreur de 1985. Le MIC et le ministère des Finances examinent en ce moment la méthode de privatisation de la SAQ et ils feront tous deux rapport au Conseil des ministres de l'approche privilégiée, mais on évitera un geste précipité. Mais, la vente au détail, le contrôle des vins, la distribution et l'importation seront mis aux enchères dans les prochains mois. C'est tout le

bloc qui sera offert mais cela ne rapportera pas un montant mirobolant. Il s'agit souvent de bails signés pour les succursales de la SAQ.

Rexfor sera aussi appelé à disposer de son bloc de 9% des actions dans Tembec. Mais c'est surtout la SGF qui sera sous les feux de la rampe. Elle sera probablement invitée à se défaire de Domtar. À la SGF hier après-midi, on était en meeting. On ne retournait pas les appels. Et Paul Gobeil, le président du conseil de Domtar, n'était pas rejoignable lui non plus.

D'ailleurs, à son propos, on doit dire qu'il fut l'acteur principal des privatisations réalisées. En consultant le document rendu public par le ministre Bourbeau, on constate que la principale période de privatisation, 1986-1988, fut la période Paul Gobeil, avec 27 opérations de privatisation. De 1989 à 1994, il n'y en a eu que 11 autres opérations de privatisation. En fait, ces opérations n'ont pas rapporté beaucoup et on ne s'attend pas à ce que la prochaine vague de privatisations rapporte davantage.

Au mieux 200 millions \$

Le document du ministre précisait en annexe qu'au total un montant de 295 millions\$ ont été récupérés par le gouvernement pour les 38 privatisations. Le reste, environ 1 milliard\$ fut laissé aux sociétés d'État. À Québec, on ne pense pas que le fonds consolidé de la province disposera de plus de 150 ou 200 millions\$

après la disposition de tous les nouveaux actifs mentionnés par le ministre Bourbeau.

Les neuf opérations de privatisation par Soquia ont rapporté 129 millions\$ de manière brute depuis 1986 et les neuf par Rexfor n'ont fourni que 90 millions\$. Ces montants ont essentiellement été laissés dans les sociétés d'État pour d'autres interventions. Par contre, les privatisations de la SGF, de Soquip et de Soquem furent des opérations d'importance. Elles ont procuré respectivement 438 millions\$, 196 millions\$ et 277 millions\$. Examinons les d'un peu plus près.

La SGF a vendu Donohue au groupe Péladeau-Maxwell pour 320 millions\$ et le Groupe MIL à Alstom Electromécanique pour 90 millions\$. Quant à Soquip, elle a disposé de sa filiale albertaine en faveur de Sceptre Ressources pour 196 millions\$. Power Corp détient un bloc d'actions dans Sceptre Ressources.

Soquem a pour sa part réalisé ce qui semble la meilleure transaction en vendant des éléments d'actif à Cambior pour 180 millions\$ en 1986 et des actions de Cambior pour 53 millions\$ en 1993. On peut penser que cette privatisation ne fut pas une mauvaise affaire financière.

Par contre, la plus mauvaise privatisation fut sans conteste celle des Mines d'amiante Bell, Atlas Turner et la Société Asbestos liée à la Société d'exploration minière Mazarin pour seulement 34 millions\$ le 5 septembre 1992. Un montant symbolique.

Fonction publique

«Un budget créateur de chômage»

La présidente du syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Danielle-Maude Gosselin, a déploré le peu de mesures, presque nulles même, en matière de soutien et de relance de l'emploi «en dépit du discours que l'on entend depuis quelques semaines de la part du gouvernement au sujet de l'emploi».

Mme Gosselin s'est surtout inquiétée de la perte d'emplois au sein même de la fonction publique qu'elle estime à environ 11% d'ici à deux ans à cause des mesures de compressions du ministre des Finances.

«Ça va créer encore du chômage», a-t-elle dit. Mme Gosselin a aussi dénoncé l'intention du gouvernement de procéder à une série de privatisations de sociétés d'État. «Je trouve étrange le discours du ministre des Finances qui dit que l'on devrait se débarrasser des sociétés d'État quand elles ont pris leur vitesse de croisière, qu'elles sont devenues rentables, en somme», a ajouté la présidente du SFPQ.

FTQ

«De la fausse représentation»

Le président du Fonds de solidarité de la FTQ, Fernand Daoust a exprimé sa très vive déception, hier, devant la décision budgétaire du gouvernement de faire passer de 75 à 100 millions\$ le maximum des contributions à son organisme de redressement d'entreprises en difficulté et à même mis en doute la sincérité du premier ministre Johnson lorsqu'il lance des appels à la concertation de tous les éléments de la société québécoise, y inclus les travailleurs.

«Déjà l'an passé, a-t-il déclaré jeudi, au moment du dernier budget Levesque, nous avions parlé d'une politique incohérente et injuste, lorsqu'on a décrété que les contributions aux Fonds qui avaient atteints les 220 millions\$ l'année précédente, allaient être limitées à 97 millions\$. La décision budgétaire n'est que la continuité de cette politique injuste et incohérente.»

Selon M. Daoust, le gouvernement ne fait que freiner la croissance du Fonds, lancer un message confus dans la population concernant cet instrument créateur d'emplois. «Lui qui n'a que le mot emploi à la bouche», a-t-il précisé.

Pour le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) Henri Massé, le budget Bourbeau n'est que poudre aux yeux, «sinon de la fausse représentation. Ce n'est qu'une série de bons électoraux, a soutenu M. Massé, et toute l'opération se fait complètement sur le dos des employés du secteur public. Selon les prévisions annoncées dans le budget, au cours des prochaines cinq années c'est 10 milliards\$ que le gouvernement viendra chercher dans le secteur public.»

M. Massé est convaincu que cette perspective va amener des tensions «épouvantables» parmi les employés syndiqués de l'État.

L'autre élément décevant dans le discours du Budget, selon lui, c'est le nombre de fois que le mot emploi a été utilisé «alors qu'il n'y a rien là-dedans qui permettra vraiment de créer des emplois».

Pierre April, André Bellemare et Katia Gagnon de la Presse canadienne à Québec ont recueilli les réactions des principaux porte-parole québécois de l'actualité au sujet du budget du gouvernement du Québec.

PME

«Où sont les emplois promis?»

Le vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Pierre Clérout, a d'abord relevé un point positif majeur à la suite de la présentation du budget du gouvernement: les 7000 PME que son organisme représente verront le taux de la TVQ harmonisé à 6,5%. «Chez les commerçants qui distribuaient à la fois des biens et des services, l'administration de deux niveaux de taxe était un véritable casse-tête», a-t-il expliqué.

Les baisses d'impôts ont également réjoui le vice-président de l'organisme: «Lorsqu'on remet 700 millions\$ dans les poches des contribuables, ça

ne peut pas nuire aux PME».

Il s'est cependant montré moins satisfait du maintien de la taxe sur la masse salariale, qui varie au Québec entre 15 et 30%. Une taxe «qui affecte grandement les PME en nuisant à l'embauche de nouveaux travailleurs», selon M. Clérout, qui a indiqué que l'embauche d'un travailleur québécois coûtait 30% de plus aux entreprises que l'emploi d'un travailleur ontarien.

Selon le président de la Corporation des comptables généraux, Nelson D'Amours, «le budget n'offre rien de nouveau» en matière de soutien de l'économie et de création

d'emploi. Pire, a lancé M. D'Amours, «on laisse croire que le plan d'action de 400 millions\$ serait amputé de quelque 40 millions\$».

«Nous attendions beaucoup plus de ce budget au chapitre de la création d'emploi», a indiqué M. D'Amours.

Il s'est cependant montré satisfait de certaines mesures concernant le développement régional, sur la protection des forêts et le développement minier. Il s'est également montré sceptique face à la prévision du ministre des Finances en regard du déficit: M. D'Amours prévoit plutôt que le déficit grimpera à 5 milliards\$ dans la prochaine année.

L'Association des manufacturiers du Québec

«Comme dans les pays en voie de développement...»

Le budget Bourbeau contient beaucoup de «cadeaux» pour les électeurs, comme les réductions de taxes et d'impôt, aucune mesure de relance de l'emploi ni d'encouragement pour les entreprises, a déclaré le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir.

«Au milieu de tout cela, il ne faut pas oublier que le gouffre financier s'agrandit et le déficit augmente avec le résultat que le paiement de la det-

te accumulée représente maintenant 41% du produit national brut. On se rapproche de la situation dans les pays en voie de développement», a ajouté M. Le Hir qui s'est demandé ce qui se passera après la fin de la double déduction d'impôt.

«Cette double déduction arrive dans un bien bon temps, entre juillet et décembre 1994 (en pleine période électorale). Après ça, on passera à autre chose...», a ironisé M. Le Hir.

Le Conseil du patronat

«Personne n'a demandé ça»

Le président du Conseil du patronat (CPQ) Ghislain Dufour estime que le budget du ministre Bourbeau est un exercice purement électoraliste et qu'il est loin de s'attaquer au vrai problème qu'est le déficit, tel que le souhaitent les dirigeants d'entreprises depuis plusieurs années.

«Je dis que pour le consommateur, ou 92% des gens, c'est un bon budget, a-t-il précisé, mais si nous

avons eu un choix à faire et comme la population en général n'était pas en demande d'une réduction de taxes et qu'elle demandait seulement que les impôts n'augmentent pas, nous aurions pris les 700 millions\$ de réduction des impôts annoncés pour réduire d'autant le déficit de 4,4 milliards\$ à 3,7 milliards\$».

«Mais, malheureusement, le choix est là, et il nous faudra vivre avec.»



Richard Le Hir

PHOTO ARCHIVES

Municipalités

«Décentralisons au plus vite»

Le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn, a vu dans le budget et dans l'ampleur du déficit prévu (4,4 milliards \$) l'urgence d'agir pour le gouvernement dans le dossier de la décentralisation.

«Le monde municipal considère que les contribuables ne peuvent continuer de s'endetter de la sorte, a-t-il déclaré, et le niveau actuel du déficit prouve l'urgence d'enclencher les travaux sur la décentralisation promis pas plus tard que la semaine dernière par Daniel Johnson.»

«Il est urgent que débute les travaux de la Table sur la décentralisation et que soit clairement défini quel palier de gouvernement est le mieux en mesure d'assurer certains services publics à moindre coût», a-t-il poursuivi.

M. Blackburn a surtout noté qu'il n'y a rien dans le budget concernant les municipalités et qu'il est alors très difficile pour un administrateur municipal de commenter. «On est déçu de voir si peu de choses dans ce document budgétaire qui répondent aux demandes des municipalités même s'il ne fallait pas trop attendre de ce budget avant que les travaux de la table Québec-municipalités sur la décentralisation aboutissent.»

Municipalités régionales de comté

«Les régions n'ont plus le temps d'attendre»

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et maire de Sainte-Marie-de-Beauce, Pierre-Maurice Vachon, estime que le budget de l'administration Johnson manque d'imagination et n'offre rien de significatif pour le développement des régions.

«Aux grands problèmes de l'État, c'est-à-dire le déficit et la faible création de richesse, a-t-il précisé, on ne propose aucun virage imaginaire qui aurait autrement procuré aux Québécois des régions les pouvoirs qu'ils ont notamment réclamés devant la Commission Bélanger-Campeau, que ce soit en matière de décentralisation ou de soutien aux régions qui veulent prendre en charge leur développement», a poursuivi M. Vachon.

Le président de l'UMRCQ trouve que le ministre des Finances André Bourbeau «n'a pas été à la hauteur des aspirations de son gouvernement. L'actuelle politique de développement régional indique que le gouvernement doit accompagner les régions alors que dans le budget l'accompagnement et le soutien font malheureusement défaut.»

«On a plutôt choisi de couper les budgets de l'État sans se soucier des impacts sur nos communautés locales», ajoute M. Vachon.

Pour cet élu municipal, les régions sont déjà aux prises avec des taux de chômage intolérables et ne peuvent évidemment pas attendre encore quatre ans avant la diminution de cinq points de pourcentage suggérée encore une fois dans le budget Bourbeau.

«Le gouvernement aurait dû faire des propositions plus audacieuses pour soutenir les initiatives de développement local», a conclu M. Vachon.

Éducation

«25 millions\$ en moins; on laisse tomber les jeunes»

«Je suis abasourdie», a lancé d'emblée la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Diane Drouin: son organisme prévoit en effet que le monde de l'éducation écoperait de coupes supplémentaires de 25 millions\$ à la suite du dernier budget.

La Fédération évalue en effet que les coupes dans le réseau scolaire, au ministère de l'Éducation lui-même ainsi que la hausse de la TVQ sur le transport scolaire totaliseront «au moins 25 millions\$».

«Ça dépasse tous les records de coupe», a indiqué Mme Drouin, qui prévoit de nouvelles fermetures d'écoles et le licenciement de nombreux profession-

nels dans les commissions scolaires, qui, dit-elle, «n'ont plus le choix».

«On ne peut pas laisser les jeunes qui vont occuper nos postes dans le futur», a-t-elle conclu, en appelant la population à soutenir les revendications des élus scolaires.

La présidente de la Centrale des enseignants du Québec, Lorraine Pagé, ne ménageait pas ses mots pour critiquer le premier exercice budgétaire du gouvernement: «Le gouvernement tente de nous jeter de la poudre aux yeux», lançait-elle d'emblée.

Les allègements fiscaux annoncés par M. Bourbeau

sont «très minimes», selon Mme Pagé, et surviennent après une hausse rétroactive des impôts annoncée l'an dernier par le prédécesseur du ministre des Finances.

«Ces allègements fiscaux se financent d'ailleurs à même les services rendus à la population», a-t-elle poursuivi, soulignant que le secteur de l'éducation écoperait de coupes de 25 millions\$. «Dramatique», a lancé Lorraine Pagé.

Au chapitre de l'emploi, «rien dans ce budget ne constitue une mesure efficace de création d'emploi», selon la présidente de la CEQ, qui indique d'ailleurs que les coupes dans le secteur public se traduiraient probablement par la mise à pied de serviteurs de

l'État. «Pour la logique, on repassera», a-t-elle ironisé.

Le dossier des garderies n'a pas non plus connu de développement satisfaisant dans ce premier budget du gouvernement Johnson. «L'aide forfaitaire aux éducatrices se termine aux lendemains des élections», a lancé Mme Pagé. Quant aux nouveaux crédits d'impôt pour les parents, «il est douteux que ça se traduise par une augmentation des salaires dans les faits».

Car les parents, explique Mme Pagé, se sont eux aussi appauvris dans les dernières années et connaissent leur part de problèmes financiers. «Pourquoi prendraient-ils la relève du gouvernement?», demande-t-elle.



**RÉSIDENCES
DE PRESTIGE**
985-3322



Confort, sécurité, prestige; telles sont les caractéristiques de ce luxueux penthouse situé au 520, Place Juge Desnoyers, à Laval. Ce superbe condo de rêve, à quelques pas d'une marina et d'un sentier pédestre, vous permet aussi d'admirer Montréal et sa banlieue. Une visite vous convaincra. Ce havre de paix vous est offert pour la somme de 245 000,00 \$ après avoir été payé 325 000 \$.

Louise Bellerose, (819) 326-2233
Immeubles Hazel Connolly



CANTONS DE L'EST
Sortie 88 de l'autoroute.
Domaine 15 arpents boisés, lac artificiel, maison style ranch, const. récente.
La paix dans la nature!
Nicole Gamache (514) 777-4550
Re/Max professionnel Inc.



St-Hyacinthe
Propriété de 12 pièces, 2 900 p.c. sur 3 niveaux, construction de qualité supérieure, garage, piscine, terrain boisé de 32 000 p.c. Secteur paisible, idéal pour professionnel.

Courtier Habitat St-Hyacinthe
Jean-C. Cadieux agent 1-771-1818.

COMPTON ET L'BOURSIER

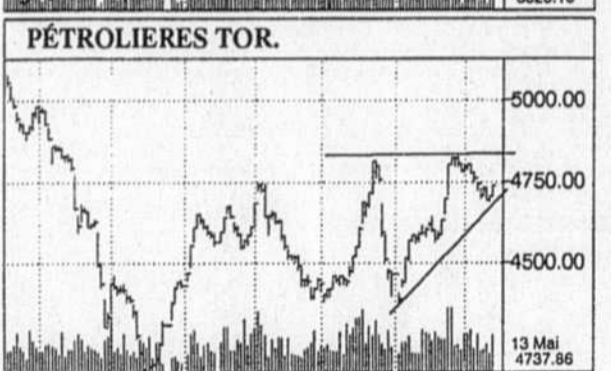
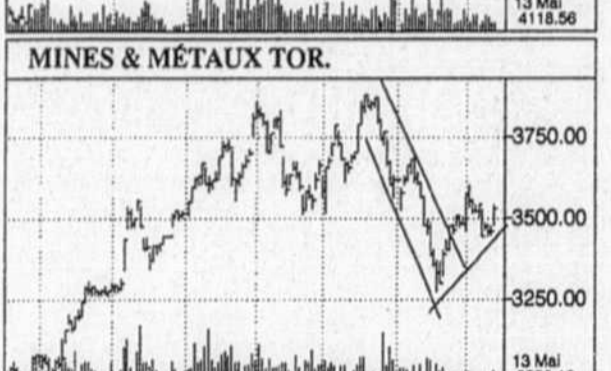
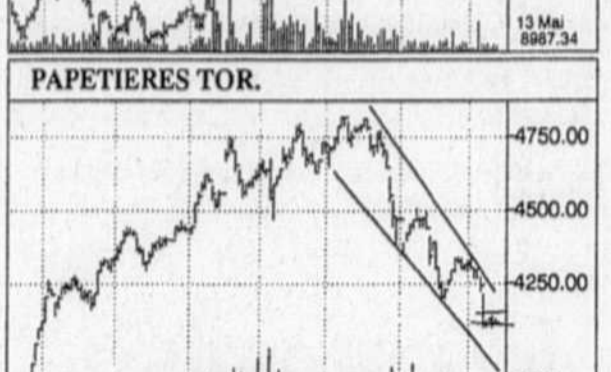
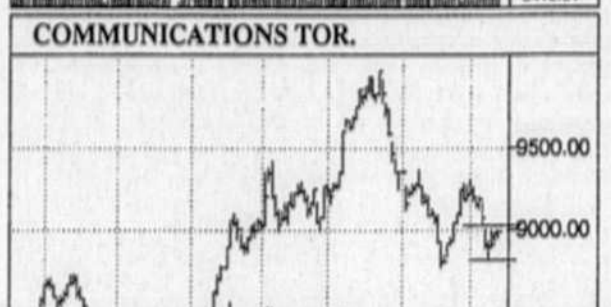
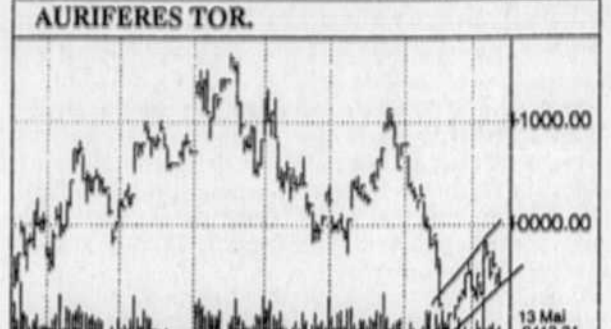
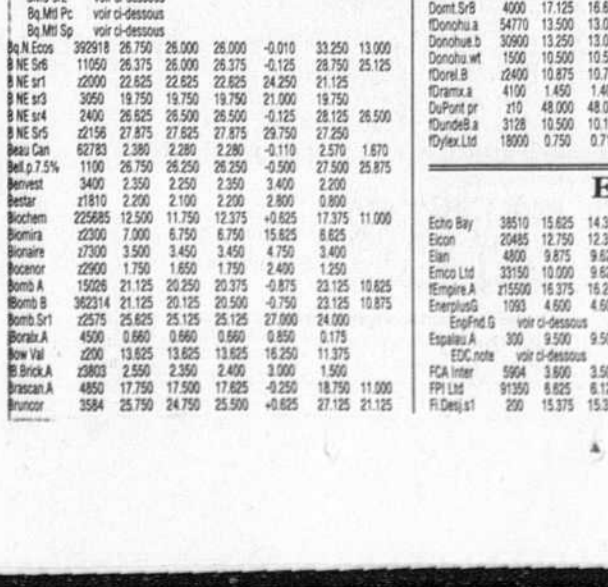
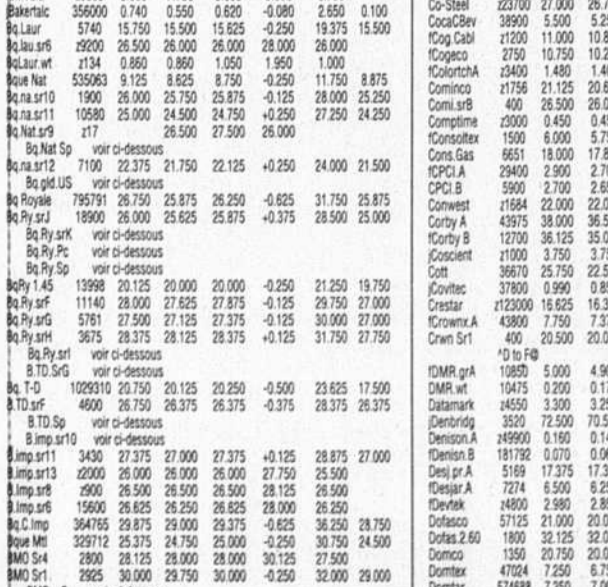
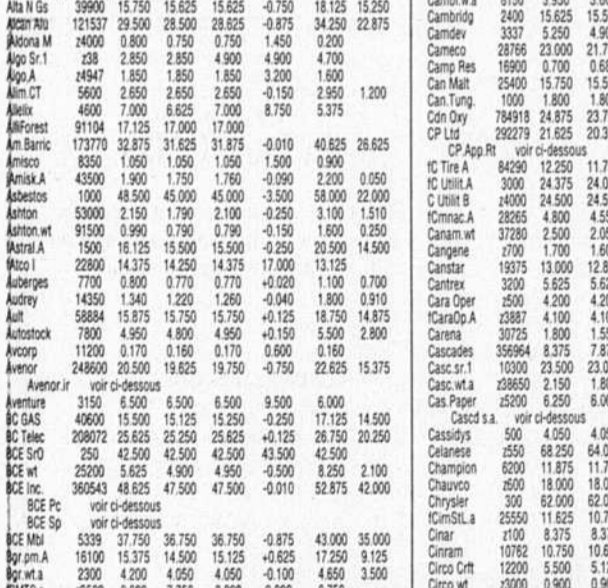
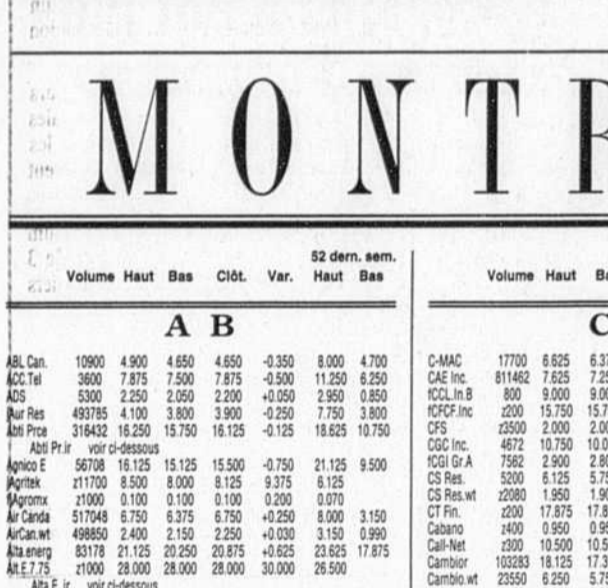
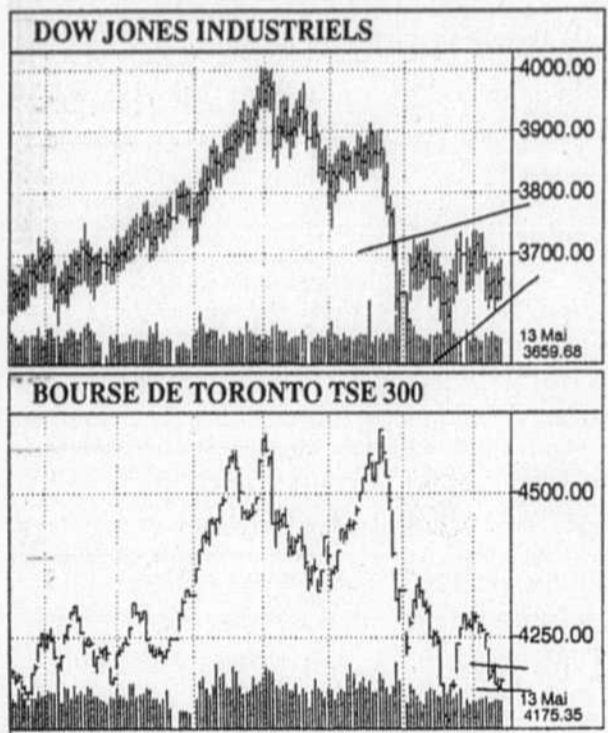
Un creux dans la tendance baissière

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

Indéniablement, nous assistons présentement à un creux du marché. Tous les indices sur le point mort. Les volumes de transaction sont très faibles.

Toutefois, celui-ci ne serait qu'à très court terme puisqu'il ne démontrerait qu'un repli à la hausse de la tendance baissière.

C'est votre dernière chance d'assister aux Grandes soirées boursières. Le dernier spectacle a lieu aujourd'hui. C'est gratuit. Réservez et venez, les billets sont remis à l'entrée. 1-800-361-1125.



BOURSE DE MONTRÉAL

Table with 4 columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Lists indices like XXM, XCB, XCO, XCM, XCF, XCI, XCU.

BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Lists indices like TSE 300, TSE 35, Institutions financières, etc.

BOURSE DE VANCOUVER

Table with 4 columns: Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Lists indices like Indice général.

MARCHÉ AMÉRICAIN

Table with 4 columns: Volume, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Lists indices like 30 Industriels, 20 Transports, etc.

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like PWA CP, SIKAMAN GOLD RT, etc.

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like WASCANA ENERGY, NOVA CP, etc.

MONTRÉAL

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like GOLDEN BRAR, FORBEX RES MINE, etc.

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like CANWEST GLOBAL, PANGLOSS PETROL LTD, etc.

TORONTO

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like DEAK RES CP RTS RT, RECLAMATION MANAG, etc.

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Table with 6 columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%). Lists companies like NEWBRIDGE, PANGLOSS PETROL LTD, etc.

GRATUIT A NE PAS MANQUER

Michel Carignan en Spectacle «Les Grandes Soirées Boursières» Québec 6-7 Mai Salle Albert Rousseau Montréal 13-14 Mai Place des Arts (514) 869-1125 1-800-361-1125

MONTRÉAL ALHÉB D O M A I R E

Main market data table with columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var., and 52 dern. sem. for various companies and indices.

Summary table with columns: Volume, Haut, Bas, Clôt., Var., and 52 dern. sem. for various companies and indices.

ÉCONOMIE

COMMUNICATIONS

Histoire d'un «pitch»

Comment BCP a gagné le compte publicitaire de la bière Molson Dry

Duel au sommet. C'est ainsi qu'est apparue, dans le monde publicitaire, la compétition qui a opposé en début d'année Cossette et BCP, les deux plus grandes agences québécoises se sont affrontées pour obtenir le compte de la Molson Dry au Québec. BCP l'a emporté. Les deux premiers messages de la campagne conçue à la télévision. Mais la lutte a été chaude. Voici comment les vainqueurs s'en souviennent.

Vendredi 10 décembre. Sean Shannon, directeur de la marque Molson Dry à la brasserie Molson, rencontre Mario d'Amico et Sylvain Lemieux, deux responsables du service à la clientèle de BCP. Shannon veut donner un nouvel élan à sa marque, qui s'est imposée en seulement cinq ans dans le trio de tête des bières les plus consommées au Québec (avec Labatt Bleue et O'Keefe). Pour lancer cette «phase II», Molson envisage de changer d'agence.



Patrick Pierra

Shannon demande donc à quatre agences de lui soumettre un nouveau plan de communications complet. Tout naturellement, la brasserie invite à «pitcher» les trois agences qui travaillent déjà pour elle au Québec: MacLaren: Lintas (l'agence qui travaillait jusqu'ici pour la Dry), Auger Babeux FCB (qui fait la publicité de la Molson export) et BCP (qui fait la publicité d'O'Keefe, Black Label et Black Ice).

Mais Molson convoque aussi Cossette sur la ligne de départ. «La perspective de pitcher contre Cossette mettrait notre niveau d'adrénaline au maximum», reconnaît Luc Mériteau, vice-président, création de BCP. Les deux agences sont, en effet, les sœurs ennemies de la publicité québécoise.

Expansion limitée

Pourtant, paradoxalement, leur réussite respective les met rarement en situation d'affrontement direct dans la recherche de nouveaux clients. Parce que les annonceurs ne permettent pas à leur agence de travailler pour des entreprises concurrentes, Cossette et BCP, qui ont chacune une longue liste de clients, se trouvent limitées dans leur expansion au Québec. Et elles ont assez peu de chances de briguer un même compte.

Mais la Molson Dry constitue l'une de ces chances. Car Cossette a déjà essayé plusieurs fois d'obtenir un compte de bière. En vain. Lacune agaçante pour la plus grande agence à propriété canadienne. Une lacune que la compétition pour Molson Dry peut lui permettre de combler en beauté.

BCP sait que Cossette sera une concurrente coriace. L'agence décide donc de mettre le paquet. Après deux semaines de réflexion stratégique, pas moins d'une dizaine de créatifs, répartis en cinq équipes, commencent à se creuser les méninges.

De façon un peu désordonnée, d'abord. Puis, dès le début janvier, comme une brigade se préparant au combat. «Tous les soirs à cinq heures, raconte Luc Mériteau, nous confrontons nos idées, nous explorons des pistes».

Pour ouvrir sa perspective au maximum, BCP demande à des créatifs belges, familiers avec le marché de la bière, de donner un coup de main. L'agence prend aussi conseil auprès de Robert Monk: il a participé au lancement de la Dry au Canada anglophone, avant de devenir président du conseil de BCP Toronto.

Il faut aller très vite. «C'est une véritable course contre la montre», raconte Luc Mériteau. A une semaine de l'échéance, on hésite entre quatre campagnes. «C'est seulement la veille de la présentation que nous avons choisi laquelle des quatre nous allions recommander au client».

Jeudi 27 janvier, 9h30, à Toronto. Derniers essais techniques pour la présentation. Dans une demi-heure, ce sera le moment de vérité.

Catastrophe. L'ordinateur vient de s'arrêter brusquement, interdisant du même coup tout l'accès aux images enregistrées dans sa mémoire. Affolement. On emprunte d'urgence un autre ordinateur, que l'on connecte par téléphone au réseau informatique de BCP à Montréal, où tous les documents ont été conservés sur des copies de sécurité. En quelques minutes, tout est prêt, de nouveau. Soulagement.

Dix heures. Yves Gougoux, président de BCP, attaque la présentation. Neuf autres BCPistes l'accompagnent, pendant trois heures. La présentation se termine par un documentaire humoristique sur la préparation du pitch. Le vidéo s'appelle «Yves' World», librement inspiré du film «Wayne's World». «Nous voulions simplement montrer aux gens de Molson que nous avions travaillé très fort, mais que nous nous étions aussi beaucoup amusés», explique Luc Mériteau.

En quittant la salle, Yves Gougoux laisse aux dirigeants de Molson une autre cassette vidéo. Elle contient, sous forme de dessins animés très simplifiés, les deux principaux messages télévisés que l'agence préconise. C'était convenu d'avance: Molson récupère une cassette par agence en compétition, pour faire tester leurs propositions par des groupes de discussions.

Deux semaines plus tard, BCP reçoit une réponse inattendue: il y aura un deuxième tour. Deux agences seulement restent en lice: BCP et Cossette.

Plutôt que de partir dans une nouvelle direction, BCP choisit de retravailler la campagne qu'elle a préconisée lors de la première présentation. «Nous étions sûrs d'avoir trouvé la bonne piste, dit Luc Mériteau. Nous avons seulement utilisé les conclusions tirées des groupes de discussions pour améliorer nos concepts».

Lundi 28 février, 10 heures. Deuxième présentation, plus courte: la stratégie proposée demeure la même, seul le contenu de quelques messages a changé. On laisse une deuxième cassette, comprenant trois messages animés, dont un préparé la nuit précédente.

Molson les teste à nouveau. Quelques jours plus tard, après avoir comparé les réactions d'un groupe de discussion aux messages proposés par BCP et à ceux proposés par Cossette, les dirigeants de Molson rendent leur jugement. Ce sera BCP.



Un extrait de la campagne élaborée par BCP pour le compte de Molson.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ **Revente record**
La vente de maisons existantes au pays ont atteint un record en avril. Pas moins de 24 698 maisons ont changé de propriétaire le mois dernier, soit 17,3% de plus qu'en avril 1993. Plus tôt, la SCHL annonçait une progression de 5,9% des mises en chantier le mois dernier, pour atteindre le niveau le plus élevé des 16 derniers mois.

■ **Hausse du taux d'escompte**
La hausse du taux d'escompte s'est poursuivie. Mardi, la Banque du Canada a fait passer son taux directeur de 6,22% à 6,61%, une hausse de 34 points qui s'inscrivait toutefois en pâle par rapport aux prévisions qui portaient sur une augmentation d'au moins 50 points.

ÉTATS-UNIS

■ **Stabilité de l'inflation**
Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1% en avril. En rythme annuel, le taux d'inflation se situe à 2,3% comparativement à 2,7% en 1993.

■ **Baisse des prix de gros**
Précurseur des tendances inflationnistes, les prix de gros ont reculé de 0,1% en avril alors que tous s'attendaient à une progression de 0,2%. En mars, les prix de gros avaient progressé de 0,2%.

■ **Recul des ventes au détail**
Les ventes au détail ont enregistré une diminution de 0,8% en avril, après avoir augmenté de 0,2% le mois précédent.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Tous les samedis et mercredis dans nos pages

ÉCONOMIE

985-3316

1-800-363-0305

Télécopieur 985-3390

CARRIÈRES & PROFESSIONS LE DEVOIR

RADIO NORD inc.

380, rue Murdoch, C.P. 70, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C2
Administration: Tél.: (819) 762-0741 Fax: (819) 762-2280
Service des ventes: Tél.: (819) 797-0009 Fax: (819) 797-0812

Radio Nord inc., une entreprise de radiotélédiffusion est à la recherche pour sa division de l'Outaouais d'un(e):

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'INFORMATION

Relevant du directeur général, vous aurez à planifier, coordonner et diriger le service de l'information des stations CHOT-TV et CFGS-TV de Hull.

Excellent communicateur, vous faites preuve de leadership afin de superviser le personnel du service de l'information. Vous devez avoir également acquis une expérience en conception, préparation, production et livraison de la programmation de l'information et des affaires publiques ainsi que gérer le budget du service. Vous devrez également répondre aux plaintes et commentaires du public.

Vous possédez une formation universitaire de premier cycle en communication et cinq (5) années d'expérience en journalisme, dont deux (2) en gestion du personnel.

La rémunération offerte pour ce poste est composée d'un salaire de base et d'une gamme d'avantages sociaux compétitifs.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 mai 1994 à l'adresse suivante:

RADIO NORD inc.
Service des ressources humaines
171, rue Jean-Proulx
Hull (Québec) J8Z 1W5
Nous offrons des chances égales à tous.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI

recherche un(une)

CONSERVATEUR(TRICE) en art contemporain

Responsabilités:

- Sous l'autorité du directeur général:
- effectuer les tâches de recherche, de documentation et de conservation liées aux expositions et à la collection
- diffuser les résultats de ses recherches
- maintenir une connaissance du milieu
- coordonner les projets spéciaux
- participer aux communications
- collaborer à la gestion des ressources humaines
- collaborer aux activités d'animation

Exigences:

- Formation universitaire en histoire de l'art ou en arts visuels
- Cinq années d'expérience minimale dans le domaine de la recherche et de la diffusion des arts contemporains au Québec
- Aptitudes aux relations publiques, au travail d'équipe et à la gestion de projets

Traitement: 28 000 \$ à 33 000 \$ la première année.

Faire parvenir une lettre de présentation et votre curriculum vitae pour le 26 mai 1994, 17 h à l'adresse suivante:

Comité de sélection
MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI
35, rue Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4B4

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES / FACULTY OF SOCIAL SCIENCES

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN POLITIQUE CANADIENNE

Le département de science politique de l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour un poste de remplacement à temps complet, pour la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995, avec possibilité de prolongation jusqu'au 30 juin 1996 (selon les besoins et la situation financière du département).

Le département recherche prioritairement une personne qui pourrait enseigner les cours d'introduction à la science politique et des cours sur l'État canadien et les politiques sociales et le développement des idéologies sociales et politiques au Canada. Les candidates et les candidats devraient de préférence détenir un doctorat lors de leur entrée en fonction et doivent être en mesure d'enseigner en français.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre décrivant leurs intérêts de recherche ainsi que le nom et l'adresse de 3 personnes à qui le département pourra demander des lettres de recommandation. Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 mai 1994.

Le directeur
Département de science politique
Université d'Ottawa
C.P. 450, Succursale A
Ottawa (Ontario)
Canada K1N 6N5

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens et aux citoyens canadiens et aux résidents et aux résidents permanents. L'Université d'Ottawa applique le principe d'équité en matière d'emploi.

PROFESSEURE, PROFESSEUR EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le Département des littératures désire pourvoir deux postes de professeur-e, l'un en littérature française du XVII^e siècle et l'autre en littérature française du XIX^e siècle.

FONCTIONS

Les personnes titulaires de ces postes devront:

- Assumer un enseignement en littérature française du XVII^e ou du XIX^e siècle aux trois cycles;
- Assumer la direction de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat;
- Avoir des activités de recherche reconnues dans le domaine;
- Participer aux activités départementales et universitaires.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Doctorat en littérature (ou l'équivalent);
- Expérience de l'enseignement de la littérature française, de préférence au niveau universitaire;
- Expérience de recherche en littérature française (XVII^e ou XIX^e siècle), publications ou subventions à l'appui;
- Aptitude à travailler en équipe dans le domaine de la recherche;
- Aptitude à effectuer un travail de recherche dans le cadre de projets subventionnés.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION:
Si possible, dès le 1^{er} janvier 1995

Faire parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae et de trois lettres de recommandation avant le 1^{er} août 1994 à:

Monsieur Paul-André Bourque, directeur
Département des littératures
Faculté des lettres
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4

Doyenne des universités canadiennes et des universités francophones en Amérique, l'Université Laval appuie le progrès et l'ouverture de la société en alliant formation de qualité et développement du savoir.

UNIVERSITÉ LAVAL Faculté des lettres Département des littératures

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyens et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES SEMAINE DU 25 AVRIL AU 1^{er} MAI 1994

1	Hockey	R-C	mercredi	1 289 000
2	Chambres en ville	TVA	mardi	1 239 000
3	Hockey	R-C	lundi	1 234 000
4	Le Téléjournal	R-C	lundi	1 232 000
5	Hockey	R-C	vendredi	1 194 000
6	J.E.	TVA	dimanche	1 102 000
7	René Lévesque	TVA	mardi	1 082 000
8	La poule aux oeufs d'or	TVA	mercredi	1 068 000
9	Drôle de vidéo	TVA	lundi	933 000
10	Les Oïden	TVA	lundi	856 000

Source: Nielsen

ÉCONOMIE

158\$ pour un interurbain d'une minute et 0,0002\$ pour un litre d'essence

L'économie irakienne est tout à fait destructurée

Bagdad (Reuter) — Les sanctions économiques infligées à l'Irak après l'invasion du Koweït en 1990 ont profondément déréglé l'économie du pays...

Le dinar irakien, officiellement toujours coté à 3,20\$ US, s'est en réalité effondré depuis la guerre du Golfe...

Le gouvernement est parvenu à contrôler le développement du marché noir et les banques ont décidé de suivre les fluctuations des taux de change...

Les hôtels présentent aux étrangers des factures téléphoniques en dollars, calculées selon le taux de change officiel...

À l'extrême opposé, le prix de l'essence facturée en dinar n'a pas varié: un litre coûte 0,07 dinars...

Les rations alimentaires distribuées par le gouvernement contribuent à la déréglementation de l'économie...

quantités de riz ou de sucre sont vendues sept cents.

Les aides gouvernementales ne couvrent que 70% des besoins de la population, et si les salaires ont augmenté, ils n'ont en aucun cas suivi l'inflation...

Ceux qui ne peuvent compter ni sur leurs économies ni sur un travail d'appoint doivent se priver: les prix qui semblent raisonnables à un étranger sont bien trop élevés comparés au revenu de la plupart des Irakiens...

Pour les plus fortunés, faire des achats implique transporter des sacs entiers de dinars. Pour les grosses dépenses, les Irakiens utilisent des liasses toutes prêtes de 100 billets qu'ils ne comptent même plus.

Le dinar évolue au gré des événements politiques: l'absence d'espoir d'une levée des sanctions a conduit le dinar à son record le plus bas...

Lorsque l'émissaire de l'ONU chargé de contrôler le désarmement de l'Irak a remercié, plus tard dans le mois, le gouvernement irakien pour sa coopération le dinar est remonté pour atteindre 250 dinars le dollar.

L'Inde ouvre son secteur de la téléphonie aux entreprises étrangères

Il en coûtera 14 milliards pour moderniser son réseau d'ici 1997 comme le veut un énoncé de politique rendu public hier

New Delhi (AFP) — L'Inde a décidé d'ouvrir le lucratif secteur des services téléphoniques aux compagnies privées étrangères et indiennes...

Les autorités indiennes ont rendu public hier un document, attendu depuis longtemps, qui définit leur politique en matière de télécommunications. Celle-ci vise à satisfaire la demande d'ici 1997...

Actuellement, les Indiens n'ayant pas d'appuis politiques ou l'argent nécessaire pour obtenir des passe-droits doivent attendre jusqu'à cinq ans une ligne qui ne fonctionnera pas forcément lorsqu'ils l'auront obtenue.

Trois millions de personnes sont sur les listes d'attente qui devraient se résorber lorsque les compagnies privées étrangères se lanceront dans ce marché.

Le ministre des Télécommunications Sukh Ram a déclaré au parlement que cette libéralisation visait à doter l'Inde d'un système téléphonique moderne. Le mauvais état du réseau indien est souvent cité comme l'un des obstacles à l'installation en Inde de compagnies étrangères...

Le document publié hier, dont le thème est «des télécommunications pour tous», a été rendu public à la veille d'une importante visite aux États-Unis du Premier ministre P.V. Narasimha Rao.

Des multinationales américaines comme US West ou Motorola attendaient de pouvoir pénétrer le marché de ce pays qui compte quelque 900 millions d'habitants et où les services téléphoniques de base étaient jusqu'à présent un monopole d'état...



PHOTO ARCHIVES

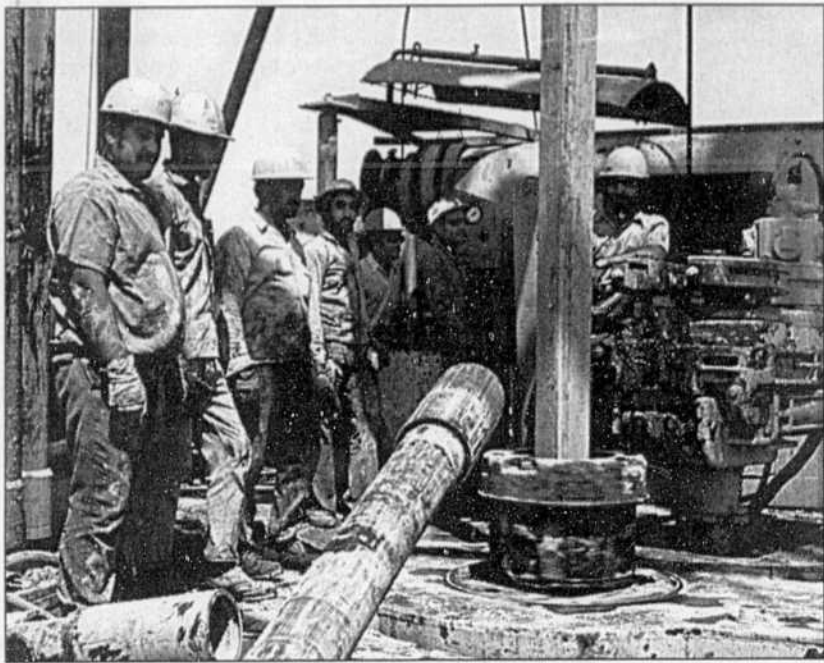
Actuellement il n'existe pas un appareil pour cent personnes en Inde, un pays de 900 millions d'habitants.

n'existe même pas un téléphone pour cent personnes en Inde, contre une moyenne mondiale de 10 appareils pour cent personnes.

liers de villages indiens ne disposent même pas d'une seule ligne téléphonique.

Le document sur les télécommunications reconnaît que le gouvernement indien ne dispose pas des ressources suffisantes pour financer la modernisation des infrastructures

téléphoniques. Le but de la politique qui vient d'être annoncée est de faire en sorte que les quelque 500 000 villages indiens disposent tous d'au moins un téléphone d'ici 1997 et qu'il y ait un téléphone public pour 500 personnes avant la fin du millénaire.



Un puits de pétrole en Irak.

PHOTO ARCHIVES

MARCHE DES PARTENAIRES 94

Fausse conception n°1

Dans le Tiers-Monde, il n'y a pas de femmes d'affaires.

La réalité

De fait, les femmes en Asie, en Afrique et en Amérique latine dirigent une vaste gamme d'entreprises. Leur survie en dépend.

À Ahmedabad, en Inde, 54 000 membres d'une association de travailleuses autonomes exploitent leur propre banque. On y retrouve des vendeuses de légumes, des fabricantes de marionnettes et de cigarettes et des propriétaires de magasin.

Au Bangladesh, des organismes populaires ont accordé des prêts à plus d'un million de femmes pour des micro-entreprises.

En Afrique de l'Ouest, les femmes font environ 60 % de la commercialisation des marchandises de base. Elles ont mis sur pied des réseaux de soutien complexes, nommés Tontines, qui accordent des prêts à des entreprises individuelles et collectives.

Ces femmes ne sont pas riches. Elles font partie des gens les plus pauvres de la planète. En général, elles doivent aussi faire les travaux agricoles, aller chercher l'eau et ramasser le bois de feu.

Malgré cette activité économique, il arrive souvent que les femmes soient absentes des statistiques officielles. Il est rare qu'elles puissent obtenir du crédit ou des assurances, sans compter qu'elles sont victimes de harcèlement et d'exploitation.

Pourtant, même un peu d'aide peut faire une grande différence dans leur vie. Un prêt... apprendre à lire et à écrire... des conseils pour obtenir un permis de vente... des études de marché élémentaires... un lieu de rencontre où discuter de ses problèmes avec d'autres femmes.

Cela peut représenter la différence entre vivre en marge de la société et avoir assez de dignité et d'espoir pour planifier son avenir.

Faites le premier pas. Joignez-vous à nous pour la Marche des Partenaires le 29 mai, au Quai Jacques-Cartier au Vieux-Port. Cela pourrait changer la vie de quelqu'un.

Partenaire principal

UNE INITIATIVE DE LA FONDATION AGA KHAN CANADA

NORWICH UNION

Commanditaires médiatiques :

CJAD 580 AM

LE DEVOIR

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ 1-800-267-2532

PÉTROLE

Les cours ont grimpé de 25% en six semaines

Londres (Reuter) — Les cours du pétrole ont encore monté cette semaine sur les marchés mondiaux, ce qui a porté à 25% l'ampleur des hausses qu'ils ont enregistrées depuis la fin mars.

Au vu d'une telle envolée, des professionnels se demandent jusqu'où les cours pourront ainsi aller car l'offre et de la demande paraît actuellement équilibrée, sans tension notable.

En fait, le pétrole semble avoir été pris dans une vague d'achats en-

thousiastes dont ont bénéficié l'ensemble des matières premières et notamment les métaux de base, soutenus par les perspectives de reprise économique dans le monde.

«Il y a eu un changement dans le cycle des matières premières - et le pétrole est une matière première», constate Peter Gignoux, spécialiste de l'énergie chez Smith Barney Shearson, en soulignant que l'envolée des cours n'a pas résulté de la demande d'un gros acheteur isolé.

«Quand la fièvre s'empare du

marché, tout le monde participe. J'ai vu toutes sortes de gens opérer: des raffineurs, des courtiers, des arbitragistes, des spéculateurs», dit-il.

Dans la journée d'hier, le baril de pétrole Brent est monté jusqu'à 16,71\$ US, au plus haut depuis six semaines, avant de revenir autour de 16,56 en fin d'après-midi.

Si les cours du brut n'ont pas encore regagné tout le terrain perdu en 1993, par rapport à un plus haut de l'ordre de 20\$ US le baril, il est

néanmoins largement au-dessus du niveau de 12,90 auquel il était tombé le 16 février, au plus bas depuis la guerre du Golfe.

«Les choses se passent actuellement exactement à l'inverse de l'automne dernier quand le marché réagissait aux nouvelles baissières et ignorait tout ce qu'il y avait de haussier», souligne Peter Gignoux.

Quant aux courtiers, ils observent que le froid de cet hiver dans l'hémisphère Nord a eu pour effet une réduction de l'excédent des stocks occidentaux de pétrole, alors même que la reprise de l'économie mondiale pourrait relancer la consommation de produits pétroliers.

En outre, les professionnels du pétrole estiment maintenant peu probable que les Nations unies lèvent bientôt l'embargo imposé sur les exportations irakiennes de pétrole.

Pour sa part, l'Arabie saoudite, le premier exportateur mondial, a laissé entendre qu'elle n'augmenterait pas sa production au-dessus du plafond de huit millions de barils par jour tant que les cours n'auraient pas monté.

Toutefois, des professionnels estiment que la hausse pourrait être freinée par des excédents de carburants, à moins que la demande s'avère particulièrement abondante pendant les vacances d'été dans l'hémisphère Nord.

Au sein des métaux de base, le nickel a été particulièrement demandé, gagnant 7,3% sur jeudi en se traitant à 6,36\$ US la tonne. Par rapport à son plus bas de 1993, il aura gagné 57,4%.

ERRATUM

Une erreur d'impression s'est glissée dans notre dépliant Chalet Suisse, distribué les 14 et 15 mai. Veuillez noter que la date d'expiration des bons-rabais est bien le 10 juillet 1994 et non le 10 juin 1994, tel qu'indiqué dans le texte français de ceux-ci. Par conséquent, les restaurants accepteront ces bons-rabais jusqu'au 10 juillet.

chalet suisse



AVIS DE DIVIDENDE Le conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie a déclaré un dividende trimestriel par action égal à un quart de 72 % de la moyenne du taux préférentiel (tel qu'il est décrit dans les dispositions jointes aux actions privilégiées de premier rang de série A) en cours chaque jour pendant le trimestre se terminant le dernier jour de mai 1994, multiplié par 25 \$.

La Secrétaire générale Nancy S. Anderson

Halifax (Nouvelle-Écosse) Le 5 mai 1994



PETRO-CANADA

AVIS DE DIVIDENDE DE PETRO-CANADA

À sa réunion du 3 mai 1994, le Conseil d'administration de Petro-Canada a déclaré un dividende trimestriel de 3 cents et un quart (3,25 c) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Société, payable le 1er juillet 1994 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 3 juin 1994.

PAR ORDRE DU CONSEIL R.W. McCaskill Secrétaire du Conseil Calgary, le 3 mai 1994

AVEZ-vous acheté ces titres aux endroits indiqués. Includes two line graphs showing market trends and contact information for Decision-Plus.

ÉCONOMIE

FINANCE

Revers des marchés financiers

Les investisseurs les plus secoués sont ceux qui privilégient le court terme

La remontée spectaculaire des taux d'intérêt depuis deux mois, curieusement depuis la fin de la campagne REER de 1993, a bouleversé l'ordre que l'on croyait établi. Il y avait pourtant unanimité: plein feu sur les fonds d'investissement, essentiellement ceux engagés dans des titres boursiers, et sortez de vos CPG! Or le jeu des gagnants-perdants s'est inversé depuis.

Les certificats de placement, qui avaient peine à offrir du 3% lorsque la campagne REER battait son plein, ont vu leur rendement doubler depuis. En retour, les indices boursiers se sont engouffrés dans une correction de 10% et ceux du marché obligataire, de 14%... en deux mois! Comme conseil financier, il n'y a pas mieux!

«Il n'y a pas de recette miracle ou de formule magique. Personne n'est à l'abri de retournements, d'imprévus. Mais les investisseurs les mieux placés aujourd'hui sont ceux qui se sont concentrés sur le long terme, qui ont délaissé le court terme, et qui ont diversifié leurs investissements.»

Mark Wettlaufer, président de Gestion de placements Toronto-Dominion, parcourt le Canada pour présenter des forums financiers, des séminaires sur les occasions de placement et sur la façon de faire dans ce nouveau contexte de placement, où la volatilité des marchés s'est ancrée à demeure. «Lorsqu'on leur ouvre la dimension du long terme, les gens venant aux séminaires découvrent les vrais potentiels de la relativité.»

M. Wettlaufer sort alors un argument de taille, sans équivoque. De 1960 à 1993, le rendement moyen offert par les actions s'établit à 18%, contre 12% pour les obligations et 10% pour les dépôts. Cette année, ce sera respectivement 12, 7 et 4%. Un retour à la normale, soutient le président de Gestion de placements TD, après une année 1993 particulièrement fébrile sur la scène boursière... et exceptionnelle pour les ventes de fonds d'investissement. «On se doit de jouer la carte de la patience, de faire fi de la volatilité, de ne pas paniquer et de s'en tenir aux valeurs fondamentales si l'on veut réussir. Allez-vous vendre votre maison à la moindre contraction des cours immobiliers?»

La Banque TD s'en remet à un modèle de répartition d'actif conçu à l'usage des investisseurs et structuré autour de leur profil et de leur degré d'aversion au risque. Le modèle permet d'établir une diversification répondant au profil d'investisseur. «Ce fut la base de notre campagne REER. Nous voulons, certes, attirer une nouvelle clientèle mais nous désirons par-dessus tout conserver et satisfaire nos clients actuels.» Car si 1993 fut une année pour le moins charnière pour les placements en titres à revenu variable, on ne doit pas s'attendre à une réplique de la même amplitude cette année. Et à l'heure actuelle, ce sont les dépôts qui nous permettent de faire le plus d'argent, contrairement à ce que l'on nous laissait miroiter en début d'année.

Voilà donc pour le bras conseiller de l'institution bancaire, qui vient s'appuyer sur une riche gamme de fonds d'investissement et par une infrastructure s'articulant autour du réseau de succursales et d'un service 1-800 bientôt pancanadien. Quant à son bras marketing, les fonds mutuels retiennent, bien sûr, le haut du pavé. «Ce qui importe, c'est que l'investisseur choisisse des véhicules ou des instruments qui lui conviennent. Au-delà de cette priorité il faut reconnaître que les choses bougent tellement rapidement de nos jours, que l'information circule à une vitesse accélérée, que les marchés sont à ce point volatils, globaux et reliés que l'exercice consistant à jouer les titres individuels devient extrêmement ardu pour un petit investisseur», a ajouté M. Wettlaufer.

Paradoxe s'il en est, le marché s'est institutionnalisé au moment où l'épargnant atteignait la maturité et les connaissances nécessaires. «Il n'y a pas si longtemps, le gros de notre travail consistait à expliquer aux gens ce qu'étaient les fonds d'investissement ou les certificats de dépôt. Aujourd'hui, leurs questions portent plutôt sur le pourquoi de nos choix et de nos lieux d'investissement.» Hier, le petit investisseur était appelé à mettre ses connaissances au profit de la sélection de titres individuels; Aujourd'hui, il est invité à appliquer cette même connaissance à l'arbitrage entre les types de fonds d'investissement.



Gérard Bérubé

Relations commerciales

Les États-Unis et le Japon tentent de relancer les négociations

Washington (AFP) — Le représentant américain pour le Commerce Mickey Kantor a annoncé hier être tombé d'accord avec le ministre japonais des Affaires étrangères Koji Kakizawa sur la nécessité de contacts préliminaires pour tenter de relancer les négociations commerciales entre les deux pays.

Ces négociations, tenues dans le cadre de l'accord de référence dit «framework agreement», sont dans l'impasse depuis février dernier.

MM. Kantor et Kakizawa sont parvenus à cette conclusion commune à l'issue d'une conversation téléphonique de 30 minutes, précise un communiqué des services de M. Kantor.

«L'ambassadeur Kantor a accepté la proposition de M. Kakizawa selon laquelle des contacts préliminaires entre les deux gouvernements sont nécessaires pour explorer les bases d'une reprise des négociations commerciales», indique ce communiqué.

MM. Kantor et Kakizawa ont également tous deux exprimé «l'espoir qu'une base commune émergera de ces contacts à partir de laquelle une reprise des négociations dans le cadre de l'accord de référence sera possible avant le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principales puissances industrialisées en juillet à Naples (Italie).

Les accords de référence visent à une plus grande ouverture du marché japonais dans quatre secteurs: l'automobile, les assurances, les télécommunications et les équipements médicaux.

Les négociations avaient échoué en février à Washington, le Japon refusant d'accepter le principe d'objectifs chiffrés pour mesurer les progrès réalisés dans les ouvertures de ces marchés comme le demandent les États-Unis.

Mercredi, M. Kantor avait déclaré à la Maison Blanche que «la balle était dans le camp japonais» et que «la porte restait ouverte» pour une reprise des discussions.



PHOTO ARCHIVES

L'ouverture du marché japonais ne va pas sans peine, comme en fait foi cette photo d'une manifestation d'opposants à la libéralisation de l'importation du riz.

Un porte-parole de M. Kantor a également indiqué ne rien savoir sur la visite possible dès la semaine prochaine à Washington de deux hauts responsables japonais Sozaburo Okamoto, vice-ministre des affaires internationales du MITI, et Sadayuki

Hayashi, adjoint du ministre des Affaires économiques, pour tenter de débloquer les négociations.

Le principe de cette visite a été annoncé plus tôt hier à Tokyo par Eijiro Hata, le ministre japonais du Commerce (MITI).

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE. NO: 606-758-261/605-346-151. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, -vs- Ficher Roy, Partie défenderesse. Le 25ème jour de mai 1994, à 11h30, au 10 rue Lyne, Laurentides, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Construction Reatta Inc, saisis en cette cause, consistant en: 4 bureaux en mélamine, laque, avec allonge, et acc.: 1 ensemble informatique complet à savoir: un ordinateur Packard 486 avec clavier, 1 écran Packard Bell, 1 imprimante Fujitsu DL 2400 et acc.: 1 dactylo IBM grise; et plusieurs autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Inc., Partie demanderesse, -vs- Line Coté & Ludger Coté, Partie demanderesse. Le 24 mai 1994, à 10h00, au 3395, rue Gervais, app. 1, Rawdon, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Line Coté, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Chevrolet, Cavalier, blanc, immat. HTH 522, n/s: 1GCHHT111340 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Benoît Desjardins, Huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC. NO: 505-02-001874-928. LES IMMEUBLES BOYER ET CLOUTIER Demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES R. GODIN, Défenderesse. Le 27 mai 1994, à 11h00 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage de la défenderesse, au no 100, BOUL HYMUS, SUITE E, en la cité POINTE-CLAIRE, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur de marque Hewlett Packard comprenant: 1 écran, 1 lecteur, 1 clavier, 1 imprimante de marque Citizen, le tout avec acc. Condition: ARGENT COMPTANT, DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 11 mai 1994.

La suite des avis se trouve en page B10

VENTES EN JUSTICE
Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO: 700-02-002912-930. Gauthiers Lasalle

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO: 700-02-003021-939. 2842-7466 Québec

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2. TÉL: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2. TÉL: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

Dans l'affaire de la faillite de MORIN, LUCY, chanteuse, résidente et domiciliée dans la Ville de St-Ours, District de Richelieu, Province de Québec, au 2208 Chemin des Patriotes, JOG 1P0.

Débitrice
Compagnie Débitrice
Avis est par les présentes donné que MORIN, LUCY, a déposé une cession le 4ème jour de mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour de mai 1994 à 11:00 heures de l'avant-midi au Bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville Marie, 8e étage, Pièce 800, Montréal, Qué.

Daté à Montréal, le 9ème jour de mai 1994.

H & M Diamond et associés Inc. Syndics

Dans l'affaire de la faillite de GARAGE C. CIRIOUX INC., un corps politique, dont l'incorporation selon la loi, ayant fait affaires dans la Ville de Colcau Landing, District de Beauharnois, Province de Québec, au 330 Montée de Comté, JOP 1C0.

Compagnie Débitrice
Avis aux créanciers de la première assemblée
Avis est par les présentes donné que GARAGE C. CIRIOUX INC., a déposé une cession le 5ème jour de mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ème jour de mai 1994 à 09:30 heures de l'avant-midi au Bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville Marie, 8e étage, Montréal, Qué.

Daté à Westmount, Québec, le 11ème jour de mai 1994.

H & M Diamond et associés Inc. Syndics

VILLE DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES
ESSENCE ET CARBURANT DIESEL
CONTRAT 1994-41

Des soumissions dans des enveloppes scellées et portant inscription: SOUMISSION — FOURNITURE D'ESSENCE ET CARBURANT DIESEL (contrat 1994-41) adressées à la sous-souche à l'Hôtel de ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 1S5, seront reçues jusqu'à 16 h 30, le MARDI 24 MAI 1994 pour la fourniture suivante:

CONTRAT 1994-41 essence et carburant diesel pour la période du 1er juillet 1994 au 30 juin 1995.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les cahiers des charges et les formules de soumissions pour ce contrat au bureau du chef de la division de l'approvisionnement, M. Yvon Ménard, à l'Hôtel de ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord.

Les heures d'affaires sont les suivantes: du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 heures.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la ville de Montréal-Nord pour un montant de 2 000 \$ ou d'un cautionnement de soumission représentant 10% de la valeur totale de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci devra être accompagné de lettres garantissant l'émision d'un cautionnement de livraison.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une séance du conseil le MARDI 24 MAI 1994, à vingt (20) heures, à la salle des délibérations, 11155, avenue Hébert, à Montréal-Nord.

Donné à Montréal-Nord, ce 14 mai 1994.

Le greffier
Me Hélène Simoneau

LAVAL
AVIS DE VENTE FORCÉE EN JUSTICE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
Nos: 500-05-016661-934
540-18-000019-940

CORPORATION CHAMERAN LTÉE, 235, Côte-Vertu, St-Laurent (Québec) H4N 2C8, partie demanderesse, —vs— **COSTAS KARVOUNIARIS,** 1670, Chemin Briand, Chomedey, Laval (Québec) H7S 1M1, partie défenderesse, —et— **L'OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL,** partie mise en cause.

«Le lot numéro CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot originnaire numéro TROIS CENT CINQUANTE-TROIS (353-564) aux plans et livres de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, circonscription foncière de Laval.

Adresse: 1670 rue Briand, Ville de Laval, province de Québec, H7S 1M1».

Ville de Laval, matricule: 8647 84 5450 6

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 64 700,00 \$, soit 50% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 32 350,00 \$ en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Laval, ce montant représentant 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être rendu au bureau du shérif, Palais de justice de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin ouest, local s.s. 1.03C, Laval (Québec) H7T 2S9, le QUATORZIÈME (14) jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994), à DOUZE (12h) heures.

Me André TRUDEL ST-LOUIS
Shérif-adjoint dans et pour le district de Laval
2800, boul. St-Martin O.
Chomedey, Laval (Québec)
H7T 2S9

Bureau de shérif
Cour Supérieure
Laval, le 3 mai 1994

Avis public

Service du greffe
Ordonnances
Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 11 mai 1994, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnances no 154 et 155 édictées en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128, modifié article 41.1) (CE94 00880 et CE94 00883).

Ordonnance relative à l'événement «Les Coups de Théâtre», présenté

par Le Rendez-vous international de théâtre jeune public 1994.
Ordonnance relative à l'événement «Festival de la santé»
Ordonnance no 4 édictée en vertu du Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments commerciaux (9075, modifié — article 6, paragraphes a) et c) (CE94 00887).
Ordonnance relative au secteur Monk.

Montréal, le 14 mai 1994

Le greffier
LEON LABERGE

Ventes par Shérif
AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTRÉAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec Cour supérieure — district de Montréal Nos: 500-05-009973-932 500-18-000087-941

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS RÉAL, 2422 boul. de Maisonneuve est, Montréal, district de Montréal; partie demanderesse contre **FRANÇOIS FLIION,** résident et domicilié au 106 de Mézy, Saint-Bruno, district de Longueuil; partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE MONTRÉAL,** mis-en-cause.

«Un immeuble ayant front sur la rue Davidson, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT SOIXANTE-NEUF de la subdivision officielle du lot originnaire numéro TRENTE-ET-UN (31-169) aux plans et livres de renvoi officiels du Village d'Hochelega, division d'enregistrement de Montréal.

Avec bâtisse dessus érigée et portant les numéros civiques 547, 549 et 551 de ladite rue Davidson, en la ville de Montréal, province de Québec H1W 2X9.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 35 850,00 \$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être rendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, Québec H2Y 1B6, le VINGTIÈME (20e) jour de JUIN 1994 à DIX (10) heures.

Le shérif adjoint
Michel Pellerin
1, rue Notre-Dame Est
Bureau 1.16
Montréal, Québec
H2Y 1B6

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 mai 1994.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

Dans l'affaire de la faillite de: VITA FRUIT INC., corporation légalement constituée faisant affaires au 6840, Joseph Flanau, Anjou, Québec H1K 3V4.

FAILLIE
Avis est par les présentes donné que Vita Fruit Inc. a déposé une cession le 10 mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 mai 1994 à 10h00, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 12e jour de mai 1994.

Dans l'affaire de la faillite de: ENTREPRISE MECAVE INC., corporation légalement constituée faisant affaires au 1567, Rang 7, St-Dominique, Québec JOH 1L0.

FAILLIE
Avis est par la présente donné que Entreprise Mecave Inc. a déposé une cession le 5 mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mai 1994 à 10 h 00, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.

DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 11e jour de mai 1994.

Dans l'affaire de la faillite de: LES ATELIERS GAMI INC., corporation légalement constituée faisant affaires au 413, rue St-Edouard, St-Jude, Québec JOH 1P0.

FAILLIE
Avis est par les présentes donné que Les Ateliers Gami Inc. a déposé une cession le 10 mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mai 1994 à 10 h 00, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.

DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 12e jour de mai 1994.

Dans l'affaire de la faillite de: GUY BOULIANNE, cantinier, domicilié au 1432, Arsenal, LaPlaine, Québec JON 1B0.

FAILLIE
Avis est par les présentes donné que Guy Boulianne le 29 mars 1994 et que la faillite est rétroactive à la date du dépôt de la requête, soit le 11 mars 1994. La première assemblée des créanciers sera tenue le 30 mai 1994 à 9h30, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 11e jour de mai 1994.

Dans l'affaire de la faillite de: COFRANCAIMPORT EXPORT INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 210, Canton Sud, C.P. 99, Yamachiche, Québec G0X 3L0.

FAILLIE
Avis est par les présentes donné que Cofranca Import Export Inc., a déposé une cession le 9 mai 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 mai 1994 à 11h00, à l'Hôtel Delta Trois-Rivières, 1620, rue Notre-Dame, salle Trillivien, dans la ville de Trois-Rivières, dans la province de Québec.

DATÉ DE JOLLETTE, ce 11e jour de mai 1994.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., Syndic
Bryan Mac Eache, c.l.p., Responsable de l'actif
745, boul. Mansseau Joliette (Québec) J6E 3E9
Tél.: (514) 756-8164 (514) 588-5222 (Mt)

Dans l'affaire de la faillite de: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic Louis Langevin, c.a., c.l.p., Responsable de l'actif
1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9, Téléphone: (514) 774-4300/(Mtl) 467-6092

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic Roland Chrétien, c.l.p., Responsable de l'actif
Tour de la Banque Nationale, 600, de La Gauchetière ouest,, Bureau 1900, Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél.: (514) 879-1385

Avis de la Commission des transports du Québec



La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, camionnage local, intra et extraprovincial, camionnage en vrac, maritime, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

S & L TRANSPORT INC. 30, rue Jacques-Cartier Laval (Québec) M94-62702-8

PROCUREUR: LAPOINTE, ROSENSTEIN DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: de Montréal à Sainte-Anne-des-Plaines

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT BIC/ST-FABIEN 33, route 132 C.P. 550 Saint-Fabien (Québec) M94-15491-0

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL PREMIEREMENT TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Service de navette du bus de Pic Champlain situé dans la municipalité de Saint-Fabien au sommet et retour

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT TERRITOIRE: Le Bic et Saint-Fabien (Parc Provincial du Bic)

DANS LE TERRITOIRE DE: AGGLOMÉRATION A-02 Longueuil M94-62626-9

Guibini, Guibini 492, 70ième Avenue, app. 2 Laval (Québec) M94-62655-8

MORIN, Jean Pierre 32, rue Philippe Ibergville (Québec) M94-62659-0

Alameddine, Azzam 5649, rue Alexandre Brossard (Québec) M94-62671-5

Deneault, Roger 46, rue St-Joseph Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) M94-62690-5

Alcide, Wilson 9179, 15e Avenue Montréal (Québec) M94-62713-5

Beauvais, Claude (Claude Beauvais Taxi eng.) 83, St-Laurent Beauharnois (Québec) M94-62621-0

Harvey, Paul Henri 2445, Lapinière R.1 Brossard (Québec) M94-62715-0

Deneault, François Raymond 675, Marie-Derome, app. 201 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) M94-62722-6

Mansouri, Ziba 2180, Filion Saint-Laurent (Québec) M94-62742-4

Viens, Mireille 13, rue Guy Jérag (Québec) M94-62744-0

Richa, Fadi 2070, Pl. Henri-Bourassa O, app. 3 Montréal (Québec) M94-15453-0

Labrecque, Gilles 189, rue Principale Rouyn-Noranda (Québec) M94-62685-5

Brunet, Fernand 3825, rue Prince Charles Saint-Hubert (Québec) M94-62616-0

Labrecque, Gilles 189, rue Principale Rouyn-Noranda (Québec) M94-62685-5

ET DEMANDEUR-CÉDANT Lebel, Claudette 1650, Auguste Hébert Trois-Rivières (Québec) M94-62709-3

Bouchard, Yves (Taxi Médé Côte de Beauport) 43, Côte Ste-Anne Beauport (Québec) M94-62710-1

Alouat, Boussad 5402, 49ième Avenue Laval (Québec) M94-62711-9

ET DEMANDEUR-CÉDANT Vaillancourt, Laurent 200, Lesieur, app. 28 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) M94-62712-7

H.I. HOBBS TRANSPORT INC. 388 Main Street Shawville (Québec) M94-62619-4

3099-9841 QUÉBEC INC. 36 Montmagny Granby (Québec) M94-62621-0

Wilkins, Gérard Patrick (Transport G.P. Wilkins Enr.) 1717 Place De Grosbois Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) M94-62631-9

Lafrenière, Ghislain 5662 chemin Brossard Saint-Zénon (Québec) M94-62649-1

Sylvain Rondeau Inc. 330 St-Jacques Saint-Michel-des-Saints (Québec) M94-62651-7

Demers, Bertrand (Transport Demers) 2597 Laurentie #8 Sherbrooke (Québec) M94-62653-3

FORESHAW MOBILE INC. 49 rue du Lac, C.P. 116 Notre-Dame-du-Nord (Québec) M94-62676-4

Gagné, Jean 10 chemin du Lac Saint-Malo (Québec) M94-62685-5

Courchesne, Paul 125 de l'Église La Visitation-de-Île-Dupas (Québec) M94-62704-4

JOK 2P0 DEMANDE DE PERMIS TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales M94-62709-3

CHABEC TRANSIT INC. 295 Albert-Einstein Châteauguay (Québec) M94-62710-1

TRANSPORT M. POUDETTE INC. 355 du Collège Sorel (Québec) M94-62711-9

TRANSPORT LUCIEN GUERIN & FILS INC. 59, rue des Coteaux Mercier (Québec) M94-62712-7

2968-8371 QUÉBEC INC. 190, 3e Avenue, Lac Charland Sainte-Mélanie (Québec) M94-62729-1

VARIGROUPE MULTIPRO INC. 3464 Poirier Saint-Laurent (Québec) M94-62717-6

Placieres, Carlos E. (OPTION DEMENAGEMENT ET LIVRAISON) 3260 Place de Léry Montréal (Québec) M94-62729-1

Lavarière, Réal 19, 1ère Avenue Newville (Québec) M94-62732-5

JIM FERGUSON CARTAGE INC. a/s Me André J. Lévesque 3340 de la Péradé, Bureau 300 Sainte-Foy (Québec) M94-15445-6

Beaulieu, Germain (ENTREPRISE GERMAIN BEAULIEU ENR.) 1573 A, boul. Blanche Baie-Comeau (Québec) M94-15446-4

TRANSPORT GEO INC. 77 Rue Commerciale Saint-Damien-de-Buckland (Québec) M94-15452-2

Pruneau, Lawrence (TRANSPORT L.D.P.) 5395, 120e Rue Saint-Georges (Québec) M94-15467-0

Bédard, Diane M94-15497-7

(Theford Livraison) 54, Rue Mitchell Theford Mines (Québec) M94-62694-7

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62660-8

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62662-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62613-7

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62620-2

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62623-6

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62639-2

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62640-0

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62641-8

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62645-9

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62649-9

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62693-9

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62694-7

dix (10) jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendu. M94-62694-7

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

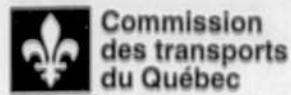
COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC 505, Sherbrooke Est Montréal (Québec) M94-62695-4

SUITE EN PAGE B9



Avis de la Commission des transports du Québec



SUITE DE LA PAGE B8

M94-62654-1
R. PARÉ EXCAVATION INC.
 433, Route 204
 Saint-Ludger (Québec)
 G0M 1W0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Rancourt, Conrad
 114, 28^{me} Avenue
 Saint-Gédéon (Québec)
G0M 1T0
TRANSFERT DE PERMIS
 3-M-514143-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62672-3
 Guérin, Lucien
 59, des Coteaux
 Mercier (Québec)
J6R 2L1
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
TRANSPORT LUCIEN GUÉRIN & FILS INC.
 59, rue des Coteaux
 Mercier (Québec)
J6R 2L1
TRANSFERT DE PERMIS
 9-M-512521-005A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62700-2
TRANSPORT M. POUDRETTE INC.
 355, rue du Collège
 Sorel (Québec)
J3P 2J5
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
ENTREPRISES U. GRENIER INC
 355, rue du Collège
 Sorel (Québec)
J3P 2J5
TRANSFERT DE PERMIS
 6-M-509520-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62716-8
**LES ENTREPRISES NORMAND LE-
 TIEQ INC.**
 5445, rue Cartier
 Montréal (Québec)
H2H 1X8
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
2743-8209 QUÉBEC INC.
 6287, rue Villebois
 Saint-Léonard (Québec)
H1S 1P7
MAINTIEN DE PERMIS — TRANSFERT
DUDIT PERMIS
 2-M-513591-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 10
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62724-2
**LES TRANSPORTS MICHEL CHARBON-
 NEAU INC.**
 25, 8^e Rue, C.P. 457
 Ferme-Neuve (Québec)
J0W 1C0
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
GILBERT MEILLEUR & AL (EN SOCIÉTÉ)
 (J.L.C. Forestiers Enr.)
 43, rang 2 Pope C.P. 299
 Ferme-Neuve (Québec)
J0W 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
 4-M-514076-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 7
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62730-9
TRANSPORT NORMAND BENOIT INC.
 569, rue Principale
 Laval (Québec)
H7X 1C7
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
M. TAILLEFER TRANSPORT INC.
 8449, 49^{ème} Avenue
 Laval (Québec)
H7R 4B3
TRANSFERT DE PERMIS
 1-M-513691-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 10
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M94-62737-4
 Tremblay, Roger
 (Transport T.F.)
 366, rue Pelletier
 Gatineau (Québec)
J8R 2J9
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
LES SERVICES DE BUREAU COSEB INC.
 (L'École des routiers Pro-Cam du Québec)
 895, boul. de la Carrière
 Hull (Québec)
J8Y 6V3
TRANSFERT DE PERMIS
 6-M-514678-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 7
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15447-2
 Bilodeau, Marcel
 202, Principale
 Sainte-Lucie-de-Beauregard (Québec)
G0R 3L0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Bilodeau, Berthe
 140, rue Principale
 Sainte-Lucie-de-Beauregard (Québec)
G0R 3L0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 8-Q-509324-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15450-6
**LÉON LAVOIE ENTREPRENEUR GÉNÉ-
 RAL INC.**
 771, boul. Ste-Geneviève
 Chicoutimi (Québec)
G7G 2E7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Dufour, Christiane
 3619, Cabot
 Jonquière (Québec)
G7X 1R2
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 4-Q-510854-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15451-4
EXCAVATION TRANSLUK INC.
 4166, boul. du Royaume
 Jonquière (Québec)
G7X 7W1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANS-BOILY & FILS INC
 4141, Châteauguay
 Jonquière (Québec)
G8A 1L5
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 5-Q-510515-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15454-8
AUTOBUS LIREY INC.
 509, 4^{ème} Avenue
 Saint-Paul-de-Montminy (Québec)
G0R 3Y0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
ENTREPRISES FORESTIÈRES POULIOT INC.
 (ENTREPRISES FORESTIÈRES POULIOT INC.)
 370, Principale
 Saint-Just-de-Bretenières (Québec)
G0R 3H0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 2-Q-510468-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES
 MATIÈRE ADDITIONNELLE: Le clinker

Q94-15455-5
MÉTAL BELLEMARE ET FILS INC.
 4005, 12^e Avenue
 Shawinigan-Sud (Québec)
G9P 4G9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
OUELLET, MARC
 (TRANSPORT OUELLET ENR.)
 1752, 58^e Rue
 Shawinigan (Québec)
G9N 5Y2
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 4-Q-508647-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15456-3
 9003-4372 QUÉBEC INC.
 167, rang Ste-Marie
 Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Montminy, Laval
 (EXCAVATION ET EMBELLESSEMENT
 PANET ENR.)
 173, rang Ste-Marie
 Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 3-Q-510566-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: GROUPE 1,
GROUPE 4

Q94-15459-7
PHILIPPE DASTOUS & FILS INC
 378, rue Principale
 Saint-Damase (Québec)
G0J 2J0
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION
D'INTÉRÊTS
 Permis concerné: 7-Q-508020-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 01
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15460-5
GESTION FUTURALISTE INC.
 48, rue Comeau
 Carleton (Québec)
G0C 1J0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 2945-4931 QUÉBEC INC.
 392, route 132 Est
 Amqui (Québec)
G0J 1B0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 1-Q-510311-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15462-1
 Ouellet, Beaulieu, André
 (Transport Beaulieu enr.)
 5, Principale
 Saint-Médard (Québec)
G0L 3V0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Beaulieu, Bertrand
 36, rue Principale
 Saint-Médard (Québec)
G0L 3V0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 7-Q-501439-002A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15465-4
TRANSPORT GUY FOREST INC.
 19425 boul. des Acadiens
 Bécancour (Québec)
G0X 2T0
PROCUREUR: Me Brigitte Émond
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT B L D INC
 31, rue Des Iris
 Nicolet (Québec)
J3T 1F1
PROCUREUR: Me Brigitte Émond
MAINTIEN DE PERMIS — TRANSFERT
DUDIT PERMIS
 Permis concerné: 1-Q-509172-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15466-2
 St-Hilaire, Béatrice
 107 Principale
 Girardville (Québec)
G0W 1R0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Succession Lucien Pelletier
 a/s Béatrice St-Hilaire, L.U.
 107 Principale
 Girardville (Québec)
G0W 1R0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 6-Q-506759-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 02
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15482-9
TRANSPORT A.S. PELLETIER LTÉE
 221, rue de la Coulée Carrier
 Sainte-Paule (Québec)
G0J 3C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Gauthier, Lauréat
 189, route St-Luc
 Matane (Québec)
G4W 3M8
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 1-Q-500148-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15487-8
 Leblanc, Jean-Guy
 287, chemin Pardiak C.P. 2105
 New Richmond (Québec)
G0C 2B0
MODIFICATION DE PERMIS
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
 Permis concerné: 9-Q-508168-002A
MATIÈRES AUTORISÉES: GROUPE 3,
4 ET 5
MATIÈRES DEMANDÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15485-2
ENTREPRISE JEAN BOVIN LTÉE
 1450, boul. Industriel
 Saint-Félicien (Québec)
G8K 1W2
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION
D'INTÉRÊTS
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Régions 2 et 4
 Permis concernés:
 7-Q-504839-001A
 7-Q-504839-002A
 7-Q-504839-003A
 7-Q-504839-004A
 7-Q-504839-005A

Q94-15490-2
 Paulhus, Benoît
 744, 2^e Rang
 Saint-Bonaventure (Québec)
J0C 1C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Houle, François
 745, Marquis C.P. 248
 Saint-Célestin (Québec)
J0C 1G0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 7-Q-506081-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15494-4
 9002-5966 QUÉBEC INC.
 16, route Tardif
 Pabos Mills (Québec)
G0C 2J0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDEUR,
BERNIER
 Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
 Fortin, Wilfrid
 677, boul. York Sud
 Gaspé (Québec)
G0C 1R0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDEUR,
BERNIER
 Société d'avocats
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 2-Q-503331-001A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15496-9
LES ENTREPRISES D. GAGNON INC.
 9, rue de la Beurrierie
 Saint-Denis (Québec)
G0L 2R0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LES ENTREPRISES LIONEL DIONNE INC.
 717, des Cèdres
 Saint-Alexandre (Québec)
G0L 2G0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 3-Q-506929-002A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15498-5
 Lavoie, Jean
 (Transport Jean Lavoie)
 235, rue Bostonnais
 La Tuque (Québec)
G9X 2G1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
**LES ÉQUIPEMENTS LOURDS RAY-
 MOND MARCOUILLER INC.**
 1340, rang St-Joseph
 Saint-Mathieu (Québec)
G0X 1N0
TRANSFERT DE PERMIS
 Permis concerné: 6-Q-509300-003A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15502-4
 Lévêque, Gabriel
 75, du Ruisseau
 Tourelle (Québec)
G0E 2J0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDEUR,
BERNIER
 Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LES ENTREPRISES MONT STERLING INC
 20 Parc Industriel C.P. 758
 Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDEUR,
BERNIER
 Société d'avocats
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION
D'INTÉRÊTS
 Permis concernés:
 5-Q-502348-001A
 5-Q-502348-002A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15505-7
LES ENTREPRISES MONT STERLING INC
 20 Parc Industriel C.P. 758
 Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDEUR,
BERNIER
 Société d'avocats
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION
D'INTÉRÊTS
 Permis concernés:
 5-Q-502348-001A
 5-Q-502348-002A
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q94-15487-8
 Leblanc, Jean-Guy
 287, chemin Pardiak C.P. 2105
 New Richmond (Québec)
G0C 2B0
MODIFICATION DE PERMIS
 Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
 Région 1
 Permis concerné: 9-Q-508168-002A
MATIÈRES AUTORISÉES: GROUPE 3,
4 ET 5
MATIÈRES DEMANDÉES: TOUTES
MATIÈRES

CAMIONNAGE VRAC
AVIS PROPRIO MOTU
 Consulter texte de la demande pour délai
 de publication et d'intervention

M94-62627-7
COMMISSION DES TRANSPORT DU
QUÉBEC
 505 Sherbrooke Est
 Montréal (Québec)
H2L 1K2
INTIME(E)
EQUIPEMENTS LOURDS JUBO LTÉE
 238 Youville
 Châteauguay (Québec)
J6J 4R6
REVOCACTION DE PERMIS
 0-M-510805-003A
 Toute personne intéressée peut dans les
 dix (10) jours de la publication de cet avis
 faire connaître son intention d'être enten-
 due.

M94-62633-5
COMMISSION DES TRANSPORT DU
QUÉBEC
 505, Sherbrooke Est
 Montréal (Québec)
H2L 1K2
INTIME(E)
 Barabé, Richard
 120, Principale
 Sainte-Sabine (Québec)
J0J 2B0
INTIME(E)
 Barabé, Francine
 190, Des Pins
 Sainte-Sabine (Québec)
J0J 2B0
INTIME(E)
 Turgeon, Jeannette
 899, Jacques Cartier Sud
 Farnham (Québec)
J2N 1Y7
MISE EN CAUSE
 899, Jacques Cartier Sud
 Farnham (Québec)
J2N 1Y7
MISE EN CAUSE
 899, Jacques Cartier Sud
 Farnham (Québec)
J2N 1Y7
REVOCACTION DE PERMIS
 7-M-511467-001A
 4-M-513912-001A
 3-M-513913-001A
 Toute personne intéressée peut dans les
 dix (10) jours de la publication de cet avis
 faire connaître son intention d'être enten-
 due.

M94-62632-7
**POSTE DE COURTAGÉ MONTRÉAL-LA-
 VAL**
RÉGION 10 INC.
 1486 rue Sauvé Ouest
 L'Acadie-Sauvé
 Montréal (Québec)
H4N 1C5
PROCUREUR: Me Réal A. Forest
DEMANDE DE PERMIS DE COURTAGÉ
**POUR LA ZONE CONSTITUÉE DES MU-
 NICIPALITÉS SUIVANTES:**
 Secteur Montréal-Laval
 Laval
 Montréal-Est
 Anjou
 Saint-Léonard
 Montréal-Nord
 Montréal
 Westmount
 Verdun
 Lasalle
 Montréal-Ouest
 Saint-Pierre
 Côte-Saint-Luc
 Hampstead
 Outremont
 Mont-Royal
 Saint-Laurent
 Lachine
 Dorval
 L'Île-Dorval
 Pointe-Claire
 Kirkland
 Beaconsfield
 Baie-d'Urff
 Sainte-Anne-de-Bellevue
 Senneville
 Pierrefonds
 Sainte-Geneviève
 Dollard-des-Ormeaux
 Roxboro
 Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
**DEMANDE D'APPROBATION DE RÉGLE-
 MENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ.**
 Date d'audience: Les 14, 15 et 16 juin
 1994, à 10 heures.
 Commission des transports du Québec
 505 est, Sherbrooke
 Division 01
 Montréal, Québec
H2L 1K2

M94-62656-6
**POSTE DE COURTAGÉ MONTRÉAL-LA-
 VAL**
RÉGION 10 INC.
 1486 rue Sauvé Ouest
 L'Acadie-Sauvé
 Montréal (Québec)
H4N 1C5
PROCUREUR: Me Réal A. Forest
RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE
COURTAGÉ
 0-M-52101P
 Secteur Montréal-Laval
 Laval
 Montréal-Est
 Anjou
 Saint-Léonard
 Montréal-Nord
 Montréal
 Westmount
 Verdun
 Lasalle
 Montréal-Ouest
 Saint-Pierre
 Côte-Saint-Luc
 Hampstead
 Outremont
 Mont-Royal
 Saint-Laurent
 Lachine
 Dorval
 L'Île-Dorval
 Pointe-Claire
 Kirkland
 Beaconsfield
 Baie-d'Urff
 Sainte-Anne-de-Bellevue
 Senneville
 Pierrefonds
 Sainte-Geneviève
 Dollard-des-Ormeaux
 Roxboro
 Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
**DEMANDE D'APPROBATION DE RÉGLE-
 MENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ.**
 Date d'audience: Les 14, 15 et 16 juin
 1994, à 10 heures.
 Commission des transports du Québec
 505 est, Sherbrooke
 Division 01
 Montréal, Québec
H2L 1K2

M94-62657-4
**TRANSPORTEURS EN VRAC SHEF-
 FORD INC**
 454, rue Léger
 Granby (Québec)
J2G 6V6
DEMANDE DE PERMIS DE COURTAGÉ
**POUR LA ZONE CONSTITUÉE DES MU-
 NICIPALITÉS SUIVANTES:**
 Secteur Shefford
 Racine
 Bonsecours
 Lawrenceville
 Sainte-Anne-de-la-Rochelle
 Vaicourt
 Vaicourt
 Manicourt
 Stukely-Sud
 Stukely
 Saint-Alphonse
 Granby
 Waterloo
 Warden
 Shefford
 Saint-Joachim-de-Shefford
 Roxton Pond
 Roxton Pond
 Sainte-Cécile-de-Milton
 Béthanie
 Roxton Falls
 Roxton
 Sainte-Christine
 Saint-Valérien-de-Milton
 Le titulaire n'est autorisé à desservir que la
 municipalité de Sainte-Christine située
 dans le canton de Ely.
**DEMANDE D'APPROBATION DE RÉGLE-
 MENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ.**
 Date d'audience: Le 9 juin 1994, à 10
 heures pour se continuer, s'il y a lieu le 10
 juin 1994.
 Commission des transports du Québec
 505 est, Sherbrooke
 Division 1
 Montréal, Québec
H2L 1K2

M94-62686-3
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS
INDEPENDANTS DU QUÉBEC INC.
 1637 A, autoroute Laval Suite 200
 Laval (Québec)
H7L 3W3
PROCUREUR: DEVEAU, LAVOIE & ASS.
DEMANDE DE PERMIS DE COURTAGÉ
**POUR LA ZONE CONSTITUÉE DES MU-
 NICIPALITÉS SUIVANTES:**Secteur
 Montréal-Laval
 Laval
 Montréal-Est
 Anjou
 Saint-Léonard
 Montréal-Nord
 Montréal
 Westmount
 Verdun
 Lasalle
 Montréal-Ouest
 Saint-Pierre
 Côte-Saint-Luc
 Hampstead
 Outremont
 Mont-Royal
 Saint-Laurent
 Lachine
 Dorval
 L'Île-Dorval
 Pointe-Claire
 Kirkland
 Beaconsfield
 Baie-d'Urff
 Sainte-Anne-de-Bellevue
 Senneville
 Pierrefonds
 Sainte-Geneviève
 Dollard-des-Ormeaux
 Roxboro
 Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
**DEMANDE D'APPROBATION DE RÉGLE-
 MENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ.**
 Date d'audience: Les 14, 15 et 16 juin
 1994, à 10 heures.
 Commission des transports du Québec
 505 est, Sherbrooke
 Division 01
 Montréal, Québec
H2L 1K2

M94-62688-9
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS
INDEPENDANTS DU QUÉBEC INC.
 1637 A, autoroute Laval Suite 200
 Laval (Québec)
H7L 3W3
PROCUREUR: DEVEAU, LAVOIE & ASS.
RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE
COURTAGÉ
 8-M-52102P
 Secteur Montréal-Laval
 Laval
 Montréal-Est
 Anjou
 Saint-Léonard
 Montréal-Nord
 Montréal
 Westmount
 Verdun
 Lasalle
 Montréal-Ouest
 Saint-Pierre
 Côte-Saint-Luc
 Hampstead
 Outremont
 Mont-Royal
 Saint-Laurent
 Lachine
 Dorval
 L'Île-Dorval
 Pointe-Claire
 Kirkland
 Beaconsfield
 Baie-d'Urff
 Sainte-Anne-de-Bellevue
 Senneville
 Pierrefonds
 Sainte-Geneviève
 Dollard-des-Ormeaux
 Roxboro
 Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
**DEMANDE D'APPROBATION DE RÉGLE-
 MENTS ET DES FRAIS DE COURTAGÉ.**
 Date d'audience: Les 14, 15 et 16 juin
 1994, à 10 heures.
 Commission des transports du Québec
 505 est, Sherbrooke
 Division 01
 Montréal, Québec
H2L 1K2

M94-15430-8
 Les Croisières de l'Anse du Nord Inc.
 16, rue Biard
 Percé (Québec)
G0C 2L0
PROCUREUR: GAGNÉ, LETARTE &
ASS.
DEMANDE DE PERMIS
CLASSE I-A: PASSAGERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
 Service par eau pour passagers à partir de
 la ville de Percé (02005). Le trajet com-
 prend la visite du littoral de Cap Gaspé, les
 Trois-Sœurs, le Pic-de-l'Aurore et la Baie
 du Coin du Banc pour revenir en direction
 de l'Île Bonaventure (Percé 02005) et pas-
 ser à un mille et demi nautique de la côte
 pour voir les baleines, la visite des oiseaux
 de l'Île Bonaventure (Percé 02005) avec la
 permission de débarquer des passagers
 dans l'Île Bonaventure (Percé 02005) et
 les reprendre tous les deux heures et, au
 retour, visiter le Rocher Percé des deux
 côtés et revenir au point de départ.
DURÉE: Du 15 mai au 15 octobre de
 chaque année.
CONDITION(S) ET RESTRICTION(S):
 Le titulaire est limité à l'exploitation de
 deux bateaux d'une capacité maximale de
 40 passagers. Le service sera donné avec
 un minimum de cinq passagers.

Q94-15449-8
SAM VÉZINA INC
 2, rue Delormier
 Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9B 1C6
**PROCUREUR: VAILLANCOURT, ST-
 PIERRE**
 (avocats)
**RENOUVELLEMENT DE PERMIS, MAI-
 TIEN ET FIXATION DE TAUX**
 1-Q-700003-001A
CLASSE I-B TRAVERSISERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S): Au moyen de
 navires de tout genre de ou affectés par la
 requérante, faire: 1) Service de transpor-
 tement de pilotes et de leurs bagages. 2)
 Transport de passagers et/ou marchan-
 dises destinées aux, ou provenant de na-
 vires en route, au mouillage, gares ou ac-
 costés ou en cale-sèche. 3) Service
 d'amarrage et de démarrage de navires. 4)
 Service de remorquage de petits navires. 5)
 Service de transport d'explosifs et de re-
 buts. 6) Tout autre service se rapportant
 aux navires océaniques ou côtiers. Ces
 services peuvent être effectués sur le fleuve
 Saint-Laurent et ses affluents, entre les
 limites de St-Jean (20015) et Saint-Nicolas
 (25045) province de Québec, sans horaire
 régulier (nonobstant les stipulations de l'ar-
 ticle 26, classe I-B, du Règlement 17 de la
 Commission des transports du Québec sur
 le transport de passagers et de marchan-
 dises par eau) et suivant les taux fixés.
 1-Q-700003-002B
**CLASSE II MARCHANDISES GÉNÉ-
 RALES**
SERVICE(S) AUTORISÉ(S): Transport de
 marchandises, machinerie et pièces de
 machinerie, huiles, eau potable, eaux
 usées, déchets, sur le fleuve St-Laurent et
 ses affluents, d'un point donné entre le
 parallèle de latitude nord 47° 05' et les li-
 mites de St-Nicolas (25045), et transporter
 lesdites marchandises ou effets à tous les
 endroits situés entre les limites de St-Ni-
 colas (25045) et Montréal-est (66005).
 Transport de marchandises, machinerie et
 pièces de machinerie, huiles, eau potable,
 eaux usées

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: FERME FRETHER INC., corporation légalement constituée dont la place d'affaires est située au 435, Route 158, New Glasgow (Québec) J0R 1J0.

Suite des avis de la page B 7

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: MARIO BRETON, demeurant et résidant au 593, Bristol, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Pro-Forme Enr." au 365, Normand, local 7, St-Jean-sur-Richelieu (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: MARIO BRETON, demeurant et résidant au 593, Bristol, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Pro-Forme Enr." au 365, Normand, local 7, St-Jean-sur-Richelieu (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: MARIO BRETON, demeurant et résidant au 593, Bristol, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Pro-Forme Enr." au 365, Normand, local 7, St-Jean-sur-Richelieu (Québec).

MERCURE BÉLIVEAU & ASSOCIÉS INC., Syndic Tour de la Place-Victoria, C.P. 244 bureau 1420 Montréal (Québec) H4Z 1G1 Tél.: 879-1333 Téléc.: 879-1427

Rémillard Moquin Nadeau Inc. Syndic de faillite: 899, boul. Taschereau Bureau 270 Greenfield Park (Québec) J4V 2J2 (514) 466-8585

LAVAL AVIS DE VENTE FORCÉE EN JUSTICE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Montréal Nos: 500-05-004397-921 540-18-000018-942

LAVAL AVIS DE VENTE FORCÉE EN JUSTICE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Montréal Nos: 500-05-004397-921 540-18-000018-942

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, un corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la Province de Québec au 1155 ouest, boul. René-Lévesque dans les cité et district de Montréal, H3B 4R2, partie demanderesse, —vs— PIERRE CASTONGUAY, résident et domicilié au 443 Place Jean, à Fabreville, Laval (Québec), H7P 5B3, partie défenderesse, —et— L'OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL, partie mise en cause.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, un corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la Province de Québec au 1155 ouest, boul. René-Lévesque dans les cité et district de Montréal, H3B 4R2, partie demanderesse, —vs— PIERRE CASTONGUAY, résident et domicilié au 443 Place Jean, à Fabreville, Laval (Québec), H7P 5B3, partie défenderesse, —et— L'OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL, partie mise en cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Place Jean, à Fabreville, Ville de Laval, connu et désigné comme étant: Le lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX CENT QUATORZE (214-285) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval, H7P 5B3.

Un emplacement ayant front sur la rue Place Jean, à Fabreville, Ville de Laval, connu et désigné comme étant: Le lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX CENT QUATORZE (214-285) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval, H7P 5B3.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, plus particulièrement une maison portant le numéro 443 Place Jean, à Fabreville, Ville de Laval, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au immeuble, le tout sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, sujet à une servitude en faveur de Hydro-Québec et AL, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 424045 et également sujet à une servitude du droit de vue, de passage et d'épave et compris tuyaux d'entrée d'eau, tel qu'il appert de l'acte enregistré audit bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 432783-3.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, plus particulièrement une maison portant le numéro 443 Place Jean, à Fabreville, Ville de Laval, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au immeuble, le tout sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, sujet à une servitude en faveur de Hydro-Québec et AL, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 424045 et également sujet à une servitude du droit de vue, de passage et d'épave et compris tuyaux d'entrée d'eau, tel qu'il appert de l'acte enregistré audit bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 432783-3.

Ville de Laval, matricule: 8047 43 4645 1 L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 39 400,00 \$, soit 50% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Ville de Laval, matricule: 8047 43 4645 1 L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 39 400,00 \$, soit 50% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin ouest, local s.s. 1.03C, Laval (Québec) H7T 2S9, le QUATORZIÈME (14e) jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994), à ONZE (11h) heures. Me Andréa TRUDEL ST-LOUIS Shérif-adjoint dans et pour le district de Laval 2800, boul. St-Martin O. Chomedey, Laval (Québec) H7T 2S9

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin ouest, local s.s. 1.03C, Laval (Québec) H7T 2S9, le QUATORZIÈME (14e) jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994), à ONZE (11h) heures. Me Andréa TRUDEL ST-LOUIS Shérif-adjoint dans et pour le district de Laval 2800, boul. St-Martin O. Chomedey, Laval (Québec) H7T 2S9

Bureau de shérif Cour Supérieure Laval, le 3 mai 1994

Bureau de shérif Cour Supérieure Laval, le 3 mai 1994

MOTS CROISÉS

Table of crossword puzzle clues and answers. Includes horizontal and vertical clues.

MOTS CROISÉS

Table of crossword puzzle clues and answers. Includes horizontal and vertical clues.

HORIZONTALEMENT 1- Compromettre en faisant un mauvais usage. — Volt-ampère. 2- Incroyable. — Mettre le taïn à une glace. 3- Généreusement. 4- Troublé. — Rendrai pur. 5- Silicate de magnésium. — Qui est en feu. 6- Confère. 7- Obstruction de l'intestin. — Possédé. — Lettre grecque. 8- Bâtiment de ferme. — Epée. 9- Finesse. — Moulure (Archit.). — Nickel. 10- Eptre. — Cobalt. 11- Sujet qui parle (Philos.). — Un nombre. 12- Mprisable. 13- Tristeuse. — Profanation. 14- Héros du Déluge. — Celtium. — Dispositif pour régler le débit.

Tableau de mots croisés avec les lettres déjà placées.

VERTICALEMENT 1- Il fait des gilets. 2- Animal très petit. 3- Divisée en lobules. — Cube. 4- Vision. — Instrument de chirurgie. 5- Nid. — Oui. — Astuce. 6- Pomme. — Borné. 7- Pluie torrentielle. — Coquillard. 8- Faire un étournement. 9- Assemblage de branches. — Sans eau. — Commandement. 10- Océan. — Platine. — Mouton. 11- Chair de gros gibier. — Anion. 12- Postiche.

Solution d'hier 1. KLEPTOMANE 2. L'ONTIEN RECI 3. OBESE ADJOINT 4. GAGNON BEA 5. ONIBLISTOIRI 6. ENLISESERE 7. BECQUERELLE 8. SAUCONNE 9. ALAIN ROSSIER 10. PESEBEERE

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-014914-939. GESTION MATT INC. Demanderesse, vs: LIONEL THOMAS et PIERRE CARVEY, Défenderesses. Le 25 mai 1994, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 5351, INDUSTRIEL, en la cité de MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Ordinateur portable de marque DataTrain de modèle DPC 2812 avec acc: 1 imprimante de marque Fujitsu de modèle DL3400; 1

MAURIAT, à ST-HUBERT, (QUÉBEC), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile de marque Volvo, modèle 760, 1983, de couleur grise, matricule au Québec: 672 166, no de série YV1DX943DN30223. ST-HUBERT, le 07 mai 1994. JACQUES DUCLOS, HUISSIER DE JUSTICE, DISTRICT DE LONGUEUIL. INFORMATIONS: (514) 445-4699.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC - CH CIVILE, NO: 505-27-002083-930. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Demanderesse, vs: FRANTZ JOSEPH BAPTISTE, Défenderesse. Le 26 mai 1994, à 11 heures, au domicile de la partie défenderesse, au no 1320, rue

huisseur du district de Laval, (514) 682-1921. Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # 9-01, Laval, Qc. H3V 3Y7.

Province de Québec, District de FORESTVILLE, COUR PETITES CREANCES, NO: 865-32-000061-930. Gaétane Bégin, Partie demanderesse, vs: Marc Dumais et Université de la plonge, Partie défenderesse. Le 26 mai 1994, à 10h00, au 368, rue Notre-Dame, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Ordinateur de marque Dell de couleur bleu et noir Nokia Protective Equipment: 2. 2 dy suit de couleur rouge et noire, 1 pantalon et 1 blouse; 3. 2 vestons; 4. 2 chemises; 5. 2 pantalons; 6. 2 chemises; 7. 2 pantalons; 8. 2 vestons; 9. 2 chemises; 10. 2 pantalons; 11. 2 vestons; 12. 2 chemises; 13. 2 pantalons; 14. 2 vestons; 15. 2 chemises; 16. 2 pantalons; 17. 2 vestons; 18. 2 chemises; 19. 2 pantalons; 20. 2 vestons; 21. 2 chemises; 22. 2 pantalons; 23. 2 vestons; 24. 2 chemises; 25. 2 pantalons; 26. 2 vestons; 27. 2 chemises; 28. 2 pantalons; 29. 2 vestons; 30. 2 chemises; 31. 2 pantalons; 32. 2 vestons; 33. 2 chemises; 34. 2 pantalons; 35. 2 vestons; 36. 2 chemises; 37. 2 pantalons; 38. 2 vestons; 39. 2 chemises; 40. 2 pantalons; 41. 2 vestons; 42. 2 chemises; 43. 2 pantalons; 44. 2 vestons; 45. 2 chemises; 46. 2 pantalons; 47. 2 vestons; 48. 2 chemises; 49. 2 pantalons; 50. 2 vestons; 51. 2 chemises; 52. 2 pantalons; 53. 2 vestons; 54. 2 chemises; 55. 2 pantalons; 56. 2 vestons; 57. 2 chemises; 58. 2 pantalons; 59. 2 vestons; 60. 2 chemises; 61. 2 pantalons; 62. 2 vestons; 63. 2 chemises; 64. 2 pantalons; 65. 2 vestons; 66. 2 chemises; 67. 2 pantalons; 68. 2 vestons; 69. 2 chemises; 70. 2 pantalons; 71. 2 vestons; 72. 2 chemises; 73. 2 pantalons; 74. 2 vestons; 75. 2 chemises; 76. 2 pantalons; 77. 2 vestons; 78. 2 chemises; 79. 2 pantalons; 80. 2 vestons; 81. 2 chemises; 82. 2 pantalons; 83. 2 vestons; 84. 2 chemises; 85. 2 pantalons; 86. 2 vestons; 87. 2 chemises; 88. 2 pantalons; 89. 2 vestons; 90. 2 chemises; 91. 2 pantalons; 92. 2 vestons; 93. 2 chemises; 94. 2 pantalons; 95. 2 vestons; 96. 2 chemises; 97. 2 pantalons; 98. 2 vestons; 99. 2 chemises; 100. 2 pantalons; 101. 2 vestons; 102. 2 chemises; 103. 2 pantalons; 104. 2 vestons; 105. 2 chemises; 106. 2 pantalons; 107. 2 vestons; 108. 2 chemises; 109. 2 pantalons; 110. 2 vestons; 111. 2 chemises; 112. 2 pantalons; 113. 2 vestons; 114. 2 chemises; 115. 2 pantalons; 116. 2 vestons; 117. 2 chemises; 118. 2 pantalons; 119. 2 vestons; 120. 2 chemises; 121. 2 pantalons; 122. 2 vestons; 123. 2 chemises; 124. 2 pantalons; 125. 2 vestons; 126. 2 chemises; 127. 2 pantalons; 128. 2 vestons; 129. 2 chemises; 130. 2 pantalons; 131. 2 vestons; 132. 2 chemises; 133. 2 pantalons; 134. 2 vestons; 135. 2 chemises; 136. 2 pantalons; 137. 2 vestons; 138. 2 chemises; 139. 2 pantalons; 140. 2 vestons; 141. 2 chemises; 142. 2 pantalons; 143. 2 vestons; 144. 2 chemises; 145. 2 pantalons; 146. 2 vestons; 147. 2 chemises; 148. 2 pantalons; 149. 2 vestons; 150. 2 chemises; 151. 2 pantalons; 152. 2 vestons; 153. 2 chemises; 154. 2 pantalons; 155. 2 vestons; 156. 2 chemises; 157. 2 pantalons; 158. 2 vestons; 159. 2 chemises; 160. 2 pantalons; 161. 2 vestons; 162. 2 chemises; 163. 2 pantalons; 164. 2 vestons; 165. 2 chemises; 166. 2 pantalons; 167. 2 vestons; 168. 2 chemises; 169. 2 pantalons; 170. 2 vestons; 171. 2 chemises; 172. 2 pantalons; 173. 2 vestons; 174. 2 chemises; 175. 2 pantalons; 176. 2 vestons; 177. 2 chemises; 178. 2 pantalons; 179. 2 vestons; 180. 2 chemises; 181. 2 pantalons; 182. 2 vestons; 183. 2 chemises; 184. 2 pantalons; 185. 2 vestons; 186. 2 chemises; 187. 2 pantalons; 188. 2 vestons; 189. 2 chemises; 190. 2 pantalons; 191. 2 vestons; 192. 2 chemises; 193. 2 pantalons; 194. 2 vestons; 195. 2 chemises; 196. 2 pantalons; 197. 2 vestons; 198. 2 chemises; 199. 2 pantalons; 200. 2 vestons; 201. 2 chemises; 202. 2 pantalons; 203. 2 vestons; 204. 2 chemises; 205. 2 pantalons; 206. 2 vestons; 207. 2 chemises; 208. 2 pantalons; 209. 2 vestons; 210. 2 chemises; 211. 2 pantalons; 212. 2 vestons; 213. 2 chemises; 214. 2 pantalons; 215. 2 vestons; 216. 2 chemises; 217. 2 pantalons; 218. 2 vestons; 219. 2 chemises; 220. 2 pantalons; 221. 2 vestons; 222. 2 chemises; 223. 2 pantalons; 224. 2 vestons; 225. 2 chemises; 226. 2 pantalons; 227. 2 vestons; 228. 2 chemises; 229. 2 pantalons; 230. 2 vestons; 231. 2 chemises; 232. 2 pantalons; 233. 2 vestons; 234. 2 chemises; 235. 2 pantalons; 236. 2 vestons; 237. 2 chemises; 238. 2 pantalons; 239. 2 vestons; 240. 2 chemises; 241. 2 pantalons; 242. 2 vestons; 243. 2 chemises; 244. 2 pantalons; 245. 2 vestons; 246. 2 chemises; 247. 2 pantalons; 248. 2 vestons; 249. 2 chemises; 250. 2 pantalons; 251. 2 vestons; 252. 2 chemises; 253. 2 pantalons; 254. 2 vestons; 255. 2 chemises; 256. 2 pantalons; 257. 2 vestons; 258. 2 chemises; 259. 2 pantalons; 260. 2 vestons; 261. 2 chemises; 262. 2 pantalons; 263. 2 vestons; 264. 2 chemises; 265. 2 pantalons; 266. 2 vestons; 267. 2 chemises; 268. 2 pantalons; 269. 2 vestons; 270. 2 chemises; 271. 2 pantalons; 272. 2 vestons; 273. 2 chemises; 274. 2 pantalons; 275. 2 vestons; 276. 2 chemises; 277. 2 pantalons; 278. 2 vestons; 279. 2 chemises; 280. 2 pantalons; 281. 2 vestons; 282. 2 chemises; 283. 2 pantalons; 284. 2 vestons; 285. 2 chemises; 286. 2 pantalons; 287. 2 vestons; 288. 2 chemises; 289. 2 pantalons; 290. 2 vestons; 291. 2 chemises; 292. 2 pantalons; 293. 2 vestons; 294. 2 chemises; 295. 2 pantalons; 296. 2 vestons; 297. 2 chemises; 298. 2 pantalons; 299. 2 vestons; 300. 2 chemises; 301. 2 pantalons; 302. 2 vestons; 303. 2 chemises; 304. 2 pantalons; 305. 2 vestons; 306. 2 chemises; 307. 2 pantalons; 308. 2 vestons; 309. 2 chemises; 310. 2 pantalons; 311. 2 vestons; 312. 2 chemises; 313. 2 pantalons; 314. 2 vestons; 315. 2 chemises; 316. 2 pantalons; 317. 2 vestons; 318. 2 chemises; 319. 2 pantalons; 320. 2 vestons; 321. 2 chemises; 322. 2 pantalons; 323. 2 vestons; 324. 2 chemises; 325. 2 pantalons; 326. 2 vestons; 327. 2 chemises; 328. 2 pantalons; 329. 2 vestons; 330. 2 chemises; 331. 2 pantalons; 332. 2 vestons; 333. 2 chemises; 334. 2 pantalons; 335. 2 vestons; 336. 2 chemises; 337. 2 pantalons; 338. 2 vestons; 339. 2 chemises; 340. 2 pantalons; 341. 2 vestons; 342. 2 chemises; 343. 2 pantalons; 344. 2 vestons; 345. 2 chemises; 346. 2 pantalons; 347. 2 vestons; 348. 2 chemises; 349. 2 pantalons; 350. 2 vestons; 351. 2 chemises; 352. 2 pantalons; 353. 2 vestons; 354. 2 chemises; 355. 2 pantalons; 356. 2 vestons; 357. 2 chemises; 358. 2 pantalons; 359. 2 vestons; 360. 2 chemises; 361. 2 pantalons; 362. 2 vestons; 363. 2 chemises; 364. 2 pantalons; 365. 2 vestons; 366. 2 chemises; 367. 2 pantalons; 368. 2 vestons; 369. 2 chemises; 370. 2 pantalons; 371. 2 vestons; 372. 2 chemises; 373. 2 pantalons; 374. 2 vestons; 375. 2 chemises; 376. 2 pantalons; 377. 2 vestons; 378. 2 chemises; 379. 2 pantalons; 380. 2 vestons; 381. 2 chemises; 382. 2 pantalons; 383. 2 vestons; 384. 2 chemises; 385. 2 pantalons; 386. 2 vestons; 387. 2 chemises; 388. 2 pantalons; 389. 2 vestons; 390. 2 chemises; 391. 2 pantalons; 392. 2 vestons; 393. 2 chemises; 394. 2 pantalons; 395. 2 vestons; 396. 2 chemises; 397. 2 pantalons; 398. 2 vestons; 399. 2 chemises; 400. 2 pantalons; 401. 2 vestons; 402. 2 chemises; 403. 2 pantalons; 404. 2 vestons; 405. 2 chemises; 406. 2 pantalons; 407. 2 vestons; 408. 2 chemises; 409. 2 pantalons; 410. 2 vestons; 411. 2 chemises; 412. 2 pantalons; 413. 2 vestons; 414. 2 chemises; 415. 2 pantalons; 416. 2 vestons; 417. 2 chemises; 418. 2 pantalons; 419. 2 vestons; 420. 2 chemises; 421. 2 pantalons; 422. 2 vestons; 423. 2 chemises; 424. 2 pantalons; 425. 2 vestons; 426. 2 chemises; 427. 2 pantalons; 428. 2 vestons; 429. 2 chemises; 430. 2 pantalons; 431. 2 vestons; 432. 2 chemises; 433. 2 pantalons; 434. 2 vestons; 435. 2 chemises; 436. 2 pantalons; 437. 2 vestons; 438. 2 chemises; 439. 2 pantalons; 440. 2 vestons; 441. 2 chemises; 442. 2 pantalons; 443. 2 vestons; 444. 2 chemises; 445. 2 pantalons; 446. 2 vestons; 447. 2 chemises; 448. 2 pantalons; 449. 2 vestons; 450. 2 chemises; 451. 2 pantalons; 452. 2 vestons; 453. 2 chemises; 454. 2 pantalons; 455. 2 vestons; 456. 2 chemises; 457. 2 pantalons; 458. 2 vestons; 459. 2 chemises; 460. 2 pantalons; 461. 2 vestons; 462. 2 chemises; 463. 2 pantalons; 464. 2 vestons; 465. 2 chemises; 466. 2 pantalons; 467. 2 vestons; 468. 2 chemises; 469. 2 pantalons; 470. 2 vestons; 471. 2 chemises; 472. 2 pantalons; 473. 2 vestons; 474. 2 chemises; 475. 2 pantalons; 476. 2 vestons; 477. 2 chemises; 478. 2 pantalons; 479. 2 vestons; 480. 2 chemises; 481. 2 pantalons; 482. 2 vestons; 483. 2 chemises; 484. 2 pantalons; 485. 2 vestons; 486. 2 chemises; 487. 2 pantalons; 488. 2 vestons; 489. 2 chemises; 490. 2 pantalons; 491. 2 vestons; 492. 2 chemises; 493. 2 pantalons; 494. 2 vestons; 495. 2 chemises; 496. 2 pantalons; 497. 2 vestons; 498. 2 chemises; 499. 2 pantalons; 500. 2 vestons; 501. 2 chemises; 502. 2 pantalons; 503. 2 vestons; 504. 2 chemises; 505. 2 pantalons; 506. 2 vestons; 507. 2 chemises; 508. 2 pantalons; 509. 2 vestons; 510. 2 chemises; 511. 2 pantalons; 512. 2 vestons; 513. 2 chemises; 514. 2 pantalons; 515. 2 vestons; 516. 2 chemises; 517. 2 pantalons; 518. 2 vestons; 519. 2 chemises; 520. 2 pantalons; 521. 2 vestons; 522. 2 chemises; 523. 2 pantalons; 524. 2 vestons; 525. 2 chemises; 526. 2 pantalons; 527. 2 vestons; 528. 2 chemises; 529. 2 pantalons; 530. 2 vestons; 531. 2 chemises; 532. 2 pantalons; 533. 2 vestons; 534. 2 chemises; 535. 2 pantalons; 536. 2 vestons; 537. 2 chemises; 538. 2 pantalons; 539. 2 vestons; 540. 2 chemises; 541. 2 pantalons; 542. 2 vestons; 543. 2 chemises; 544. 2 pantalons; 545. 2 vestons; 546. 2 chemises; 547. 2 pantalons; 548. 2 vestons; 549. 2 chemises; 550. 2 pantalons; 551. 2 vestons; 552. 2 chemises; 553. 2 pantalons; 554. 2 vestons; 555. 2 chemises; 556. 2 pantalons; 557. 2 vestons; 558. 2 chemises; 559. 2 pantalons; 560. 2 vestons; 561. 2 chemises; 562. 2 pantalons; 563. 2 vestons; 564. 2 chemises; 565. 2 pantalons; 566. 2 vestons; 567. 2 chemises; 568. 2 pantalons; 569. 2 vestons; 570. 2 chemises; 571. 2 pantalons; 572. 2 vestons; 573. 2 chemises; 574. 2 pantalons; 575. 2 vestons; 576. 2 chemises; 577. 2 pantalons; 578. 2 vestons; 579. 2 chemises; 580. 2 pantalons; 581. 2 vestons; 582. 2 chemises; 583. 2 pantalons; 584. 2 vestons; 585. 2 chemises; 586. 2 pantalons; 587. 2 vestons; 588. 2 chemises; 589. 2 pantalons; 590. 2 vestons; 591. 2 chemises; 592. 2 pantalons; 593. 2 vestons; 594. 2 chemises; 595. 2 pantalons; 596. 2 vestons; 597. 2 chemises; 598. 2 pantalons; 599. 2 vestons; 600. 2 chemises; 601. 2 pantalons; 602. 2 vestons; 603. 2 chemises; 604. 2 pantalons; 605. 2 vestons; 606. 2 chemises; 607. 2 pantalons; 608. 2 vestons; 609. 2 chemises; 610. 2 pantalons; 611. 2 vestons; 612. 2 chemises; 613. 2 pantalons; 614. 2 vestons; 615. 2 chemises; 616. 2 pantalons; 617. 2 vestons; 618. 2 chemises; 619. 2 pantalons; 620. 2 vestons; 621. 2 chemises; 622. 2 pantalons; 623. 2 vestons; 624. 2 chemises; 625. 2 pantalons; 626. 2 vestons; 627. 2 chemises; 628. 2 pantalons; 629. 2 vestons; 630. 2 chemises; 631. 2 pantalons; 632. 2 vestons; 633. 2 chemises; 634. 2 pantalons; 635. 2 vestons; 636. 2 chemises; 637. 2 pantalons; 638. 2 vestons; 639. 2 chemises; 640. 2 pantalons; 641. 2 vestons; 642. 2 chemises; 643. 2 pantalons; 644. 2 vestons; 645. 2 chemises; 646. 2 pantalons; 647. 2 vestons; 648. 2 chemises; 649. 2 pantalons; 650. 2 vestons; 651. 2 chemises; 652. 2 pantalons; 653. 2 vestons; 654. 2 chemises; 655. 2 pantalons; 656. 2 vestons; 657. 2 chemises; 658. 2 pantalons; 659. 2 vestons; 660. 2 chemises; 661. 2 pantalons; 662. 2 vestons; 663. 2 chemises; 664. 2 pantalons; 665. 2 vestons; 666. 2 chemises; 667. 2 pantalons; 668. 2 vestons; 669. 2 chemises; 670. 2 pantalons; 671. 2 vestons; 672. 2 chemises; 673. 2 pantalons; 674. 2 vestons; 675. 2 chemises; 676. 2 pantalons; 677. 2 vestons; 678. 2 chemises; 679. 2 pantalons; 680. 2 vestons; 681. 2 chemises; 682. 2 pantalons; 683. 2 vestons; 684. 2 chemises; 685. 2 pantalons; 686. 2 vestons; 687. 2 chemises; 688. 2 pantalons; 689. 2 vestons; 690. 2 chemises; 691. 2 pantalons; 692. 2 vestons; 693. 2 chemises; 694. 2 pantalons; 695. 2 vestons; 696. 2 chemises; 697. 2 pantalons; 698. 2 vestons; 699. 2 chemises; 700. 2 pantalons; 701. 2 vestons; 702. 2 chemises; 703. 2 pantalons; 704. 2 vestons; 705. 2 chemises; 706. 2 pantalons; 707. 2 vestons; 708. 2 chemises; 709. 2 pantalons; 710. 2 vestons; 711. 2 chemises; 712. 2 pantalons; 713. 2 vestons; 714. 2 chemises; 715. 2 pantalons; 716. 2 vestons; 717. 2 chemises; 718. 2 pantalons; 719. 2 vestons; 720. 2 chemises; 721. 2 pantalons; 722. 2 vestons; 723. 2 chemises; 724. 2 pantalons; 725. 2 vestons; 726. 2 chemises; 727. 2 pantalons; 728. 2 vestons; 729. 2 chemises; 730. 2 pantalons; 731. 2 vestons; 732. 2 chemises; 733. 2 pantalons; 734. 2 vestons; 735. 2 chemises; 736. 2 pantalons; 737. 2 vestons; 738. 2 chemises; 739. 2 pantalons; 740. 2 vestons; 741. 2 chemises; 742. 2 pantalons; 743. 2 vestons; 744. 2 chemises; 745. 2 pantalons; 746. 2 vestons; 747. 2 chemises; 748. 2 pantalons; 749. 2 vestons; 750. 2 chemises; 751. 2 pantalons; 752. 2 vestons; 753. 2 chemises; 754. 2 pantalons; 755. 2 vestons; 756. 2 chemises; 757. 2 pantalons; 758. 2 vestons; 759. 2 chemises; 760. 2 pantalons; 761. 2 vestons; 762. 2 chemises; 763. 2 pantalons; 764. 2 vestons; 765. 2 chemises; 766. 2 pantalons; 767. 2 vestons; 768. 2 chemises; 769. 2 pantalons; 770. 2 vestons; 771. 2 chemises; 772. 2 pantalons; 773. 2 vestons; 774. 2 chemises; 775. 2 pantalons; 776. 2 vestons; 777. 2 chemises; 778. 2 pantalons; 779. 2 vestons; 780. 2 chemises; 781. 2 pantalons; 782. 2 vestons; 783. 2 chemises; 784. 2 pantalons; 785. 2 vestons; 786. 2 chemises; 787. 2 pantalons; 788. 2 vestons; 789. 2 chemises; 790. 2 pantalons; 791.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

100 + 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL Achat-vente-échange 100 Visites libres 101 Propriétés à vendre 103 Condominiums et co-propriétés 105 Propriétés à louer 106 Extérieur de Montréal 120 Laurentides 121 Cantons de l'Est 125 Hors-frontières 130 Maisons de campagne 132 Chalets 134 Terres-fermes 135 Terres 150 Transactions diverses 151 Services immobiliers Location 160 App. et log. à louer 161 Condominiums à louer 165 Propriétés à louer 175 Maisons de campagne à louer 176 Chalets à louer 200 + 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange 201 Propriétés commerciales 203 Propriétés industrielles 205 Espaces commerciaux 210 Commerces à vendre 220 Entrepôt (Vente-location) 230 Gestion immobilière Location 251 Bureaux à louer 259 Espaces comm. et ind. à louer 275 Locaux à louer 300 + 399 MARCHANDISES 301 Œuvres d'art 303 Antiquités 313 Orfèvrerie 315 Objets de décoration 318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Le centre-ville à un chez-soi! Les habitations Desjardins du Centre-Ville

Complexes Desjardins du Centre-Ville. Loyer à compter de 3 1/2 622 \$ incluant Chauffage Électricité Air climatisé. 4 1/2 825 \$ incluant Chauffage Électricité Air climatisé. Complexe Guy-Favreau. Métro Place des Arts Métro Place d'Armes. 115, de La Gauchetière ouest app. 303 de 9 h à 17 h 30. RENSEIGNEMENTS: 281-8720

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 3 1/2, 4 1/2 Rénové, équipé, pour pers. tranquilles. Près U. de M. et transports. 739-9850. C.D.N., grand 4 1/2 avec 2 s./bains, situé sur Forest Hill, disp. 1er juin ou 1er juil. 840\$/mois incluant garage. 341-2172. C.D.N., haut duplex lumineux, calme, rénové, 2 chambres, salon, cuisine aire ouverte. 630\$. 739-2091. C.D.N., près U. de M., haut duplex, 6 1/2, 1/2, très ensol., 2 balcons, 214-3149, 879-7204. C.D.N.: Coin Linton + Lavole, 3 1/2, non chauffé, maison propre, tranquille, équipé, jardin arrière, près bus 161, départ. métr. Lav/séch. dans immeuble. 737-0770. CARRÉ ST-LOUIS: Superbe victorien, 2 étages, 3 c.c., 3 s./bains, tout équipé, 1,25\$. 278-8080, jour. CENTRE-VILLE: Charmant 3 1/2, petite cour privée, mur de brique, 550\$ non-chauffé. 289-0785. CENTRE-VILLE: St-Urbain 2167. Triplex victorien, 3 1/2, 4 1/2 de 500 à 750 \$. V. site dim. de 14h à 16h. 485-1538 CHAMBOURD près de Beaubien, petit 4 1/2, 2 pièces doubles, chauff. électric., entrée lav/séch., pour locataire tranquille, responsable. Pas d'animaux. 350\$. 948-3839. CHOMEDEY, LAVAL. Triplex neuf, haut et bas, 4 1/2, 2 c.c., cuis./frigo, spacieux et propres, tapis mur/mur. 685-6476. DANDURAND & 13e. 5 1/2 chauf. élec. entr. lav/séch. tranquille, pers. responsable. Références. 570\$ non chauf. 723-2861. DE GASPÉ, Près Jarry, métro, 3 1/2-4 1/2 modernes, chauffés, eau ch. chaude, lav/séch. 384-0203, après 18h. DE LA ROCHEBAUBIEN, beau grand 6 1/2 moderne, patio, haut duplex, libre le 25 juin. 675\$. Réf. demandées. 270-5688. DE MAISONNEUVE E. Près Radio-Canada, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav/séch. intégrés. 522-9481, 542-1285.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge ou la localité ou de ses enfants, la religion, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.» FACE Parc Lafontaine, rue Papineau, 5 1/2 à 5705, 4 1/2 à 4705. 522-2008. GRAND 6 1/2 sur 2 étages, 3 c.c., dans duplex victorien. Occasion rêvée: style, lumière, jardin. 645\$. Chauff. approx. 125\$/mois. A 2 pas de la montagne. V. sites libres dim. 15 mai entre 11h et 13h, au 3538 Ste-Famille près Prince Arthur. GRAND MÉTRÉ S/SOL, 259-6761, 259-6761. HAMPTSTEAD 7 1/2, haut duplex, ensol. lav/séch. piscine, garage, 5 min. métro. Entre 18h et 21h: 486-1536. MASSON/PAPINEAU 4 pces, très propre, 2e étage, ensol. ch. fermée, chauffage élec., tranquille. Idéal personne sérieuse. 1er juil. 521-9838. MÉTRO CRÉMAZIE 3 1/2, 4 1/2 libre, 380\$ (pour l'éte?); 4 1/2 mod. 540\$ (meublé 590\$), 6 1/2 r.c. mod. 655\$. 382-9216.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

RUE ST-VALIER près Jean-Talon, 5 1/2, 400\$. élec. 3e. 495-2827. SNOWDON, Haut duplex 4 1/2, 500\$ non chauf. près transports, tranquille. 489-9801. SOUS-LOCATION: Outremont, 6 1/2, meublé, équipé, métro. Juin, juillet. 272-9779. ST-DEMBIS-GONDON, 4 1/2 chauffé, 2 doubles, eau chaude fourne, libre 1er juil. 271-2286. V. ST-LAURENT: Luxueux haut duplex, 6 1/2 chauffé, 2 s.b., stat., 15 min. c.v., U de M., près Aut. 15. 850\$. 331-6427. VIEUX LONGUEUIL, 2 1/2, r.-de-ch., ensol. stat. 300\$. 674-4243. VIEUX MTL, Place Royale, 1 c.c. fermée, foyer, 750\$/m., libre 1er juil. 271-5370, 289-9543. VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2-4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402. VILLE ST-LAURENT, rue Somerset. Haut duplex détaché, chauffé, 5 1/2 p., près services et train. 1er juil. 334-9291. WESTMOUNT, 5 1/2, près Sherbrooke ouest, entre 2 parcs, 675\$. poêle/figridaire inclus. nouveau. 531-0408.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ANGUS ROSEMONT, condo 4 1/2, stat., foyer, lav/séch., 526-0728. QUÉBEC-MONTCALM: Condo 6 1/2 meublé, équipé, rénové, insonorisé, garage, chauffage, eau chaude, 1300\$. Début juin, 6 mois ou 1 an. Alice (418) 663-6749 (s.v.p. mess. réponse).

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

Centre-ville: Rue Sherbrooke Est. Maison style victorien. Sur 2 étages, 2 050 p.c./étage. Idéal professionnel. Prix: 2 600\$/mois. Visite sur rendez-vous 596-1930. BELLE RÉ. VICTORIENNE Vieux-Québec, 10 pces, stat. Juin, juil. août. 1,500\$/mois meublé. (418)694-1497. N-D. DU PORTAGE, Coeur village, magnifique vue fleuve, unifamiliale, 3 c.c., 2 s/bains, Juliette + Août. Tél.: (418) 862-0640 (7h à 9h - 18h 21h).

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX. Dans les hauteurs de Cap-S-L'Église. Grande maison de campagne, grande terrasse et vue panoramique bien au-delà du fleuve. 500\$/la semaine, du 15 mai au 15 octobre. Tél: (418)687-4331, de 17h30 à 19h30. ILES-DE-LA-MADELINE Maison à louer à la semaine, meublé au complet 400\$/sem. (418) 986-2207. NORTH HATLEY Maison toute équipée, joliment décorée. Vue splendide, 3 c.c., 2 s/bains. Terrasse privée sur lac. Juin. 2500\$/mois. Tél: 866-2817 (jour) 937-7008 (soir). PRES STE-ADELE, bord de rivière, maison toute équipée, 2 c.c., au mois ou à la saison. Après 19h30: 761-2439.

176 CHALETS À LOUER

MAGOG SECTEUR CHÉRIBOURG Location à partir du 1er mai. Chalet série 400, 3 c.c., lave-vaisselle, air climatisé, entièrement meublé. Pour plus d'information (514) 866-5494. MAGNIifique chalet à partager à Ste-Adèle, avec piscine, jacuzzi et ultra-sociable. 527-5486. STE-AGATHE Lac-des-Sables. Site enchanteur, beau chalet spacieux, 3 c.c., foyer, câble-vision. 321-4514.

180 A PARTAGER

PERSONNE EUROPÉENNE cherche personne profess. A partager, condo luxueux, près métro c-ville. 650\$/mois tout inclus. 1er août (garage int. opt.) 279-7311 4323. ON DEMANDE À LOUER JEUNE FEMME sérieuse, avec enfants, recherche app. 4 1/2, semi-meublé, harmonieux, dans les quartiers CSt-Luc, Hampstead, Outremont, Westmount. Le propriétaire devra avoir aussi des qualités européennes, non prix ne payent exister 400\$/mois. (514)259-8919.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

SITUÉ SUR UN COIN stratégique, au centre-ville de Joliette, complexe commercial, parfait pour les investisseurs. Odette Laporte, Re/Max Lanaudière crtr. 759-3008.

251 BUREAUX À LOUER

LES JARDINS LE CORBUSIER Espaces disponibles pour bureaux et commerces 800 à 10 000 pi.ca. 744-9742

Face au Palais de Justice Édifice Thémis 10, rue Saint-Jacques

Bureaux à louer 400 à 6500 p.c. Loyer brut, tout inclus Prix très abordables Aménagement inclus Info: Tél.: 289-9072 Fax: 289-9708

1360 P.L.C. - R.D.C.

St-Joseph De La Roche, cond. avanta-geux. 331-2674, 332-1572 soir. LUXUEUX bureaux, 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et quasi. Aussi espaces 300 pi.ca. et c. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-9500. OUTREMONT: 600 p.c., coin De l'Épée et Laurier, climatisé, 1er août. 900\$/mois 733-1228. PLATEAU MT-ROYAL Grand rez-de-ch. de triplex victorien, refait à neuf, 2335 p.c. + s/sol fini 1500 p.c., 3 stat., alarme, climatisé, 2100\$/mois à vendre 225 000\$. 4307 St-Hubert 278-2387. VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

301 OEUVRES D'ART

A vendre: tableaux de Jésus Villalonga. 18h à 22h: 486-7568, sauf lun. et merc.

303 ANTIQUITÉS

HORLOGE GRAND-PÈRE 1904, 8 pi. excellent état. 2.500\$. (418) 631-8130.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ERARD, 6 pi., éval. 10 000\$, meilleure offre, Mtl centre 9 à 18h sam.-dim. Tél. 272-3000. ORGUE HAMMOND modèle R-100, 2 claviers complet, 25 pédales, Leslie inc. 351-0077 ou 1-819-687-3885.

350 ANIMAUX

ABYSSINIENS SOMALIS couleur: livre, roux, Vaccines, enregistrés. Aussi adultes. 639-7898. CHIOTS CANICHE ROYAL Pas d'allergies. (418) 663-3956, 450\$. CLOTURE INVISIBLE POUR CHIENS Efficace partout au Québec. 250.000 chiens se lient derrière La Clôture invisible aux U.S.A. Pour démonstration gratuite, laissez message au: 514-851-1006.

399 PERDUS/TROUVÉS

AI TROUVÉ PETITE CHATTE à poils longs, approx. 1 an, env. 6 livres, couleur écaille tortue, marr. marin 10 mai, coin Rachel + Chamby. Téléphone: 873-3577 (jour) 598-8491 (soir).

405 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRE

POSTE D'INTERVENANT(E) À LA SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC Formation en serv. social avec un mn. de 2 ans d'exp. auprès d'adultes en perte d'autonomie, en intervention individuelle, familiale et de groupe ainsi qu'une connaissance des ressources pour les personnes handicapées. Maîtrise de l'anglais requis. Disp. imméd. 3 jrs/sem. Télécopieur: (514) 725-2653.

410 BUREAUX

SECRÉTAIRE COMPTABLE Travail sur logiciel "Clary", bilingue. Faire parvenir C.V. chez Idée Pro Inc., 400 av. Proulx, Vanier, P.Q., G1M 3H2.

435 RESTAURANTS, HOTELIERIE

CHEF-GÉRANT avec min. 5 ans d'exp. en haute cuisine Chinoise et Japonaise. Aussi exp. en hôtellerie, banquets, et services de traiteurs, très bon revenu. Ligne libre pour acheter, 350.000\$. Évaluation professionnelle à l'appui. Odette Laporte, Re/Max Lanaudière crtr. 759-3008.

450 EMPLOIS DIVERS

ASSISTANTE en optométrie, avec expérience, 4 jrs, 4 soirs, secteur Ahuntsic. 388-1516. COLPORTEUR voulant sauver la planète une porte à la fois, dans la région de Hull 220\$/sem. + bonus. Greenpeace c. à Ottawa: (613)562-1004. Aussi femmes et minorités visibles sont encouragées à appliquer. Dem. Lise.

DÉCÈS

LÉANDRI, ODETTE À Venasque (France), le 20 avril 1994, est décédée Mlle Odette Léandri. Une messe commémorative sera célébrée, mercredi le 18 mai 1994, à 19 heures 30, en l'église St-Jean-de-la-Croix, 6655 boul. St-Laurent, Montréal. Les personnes qui l'ont connue, soit au collège Marie de France, soit en divers organismes, sont invitées à y participer.

Merci de votre p'tit coup de cœur.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger 130, av. de l'Épée Outremont H2V 3T2

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

La famille. Elle dure quand elle est tendre!



VENEZ VOTRE AUTO Pour seulement 25\$0\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs. 8,50\$ la ligne supplémentaire

DONNEZ-MOI DES AILES SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

IMMOBILIER RESIDENTIEL 120 \$ PROPRIÉTÉS MAISONS DE CAMPAGNE CONDOMINIUMS CHALETS

100 VISITES LIBRES

ÉDOUARD MONTPETIT, face U. de M., beau 3 1/2, ent. meublé. Fait voir! 74,500\$. Dim. 14h à 16h, au 2211 Édouard Montpetit. 274-3090. FAUT VOIR! 5 1/2 rénové, dernier étage, ascenseur. 1630 Bernard. 272-5705. HUDSON Beau condo, bord de l'eau, 2 c.c., foyer, idéal pour retraité. Prix réduit. Visite libre 14 mai, 13h à 15h et 15 mai, 11h à 14h. 382-6407. ST-LAMBERT (VIEUX), cottage semi-dét., rénové, près école, 4 c.c., pas de garage. Dim. de 14h à 16h, au 345 Merchie. 465-9385.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

9780 COÛN EST (PRIVÉ), Cause santé. Doit être vendu rapidement. Maison prestige, face rivière, 11235 p.c., entrée expansion, grande valeur revente, entrée bibliothèque pavée, arbres matures, système bi-énergie. Visite s'impose. Dans les 200 000\$. Aucune offre refusée. 494-8222. BORD DU FLEUVE Navigable, Rivésud, 20 min. du centre-ville. Magnifique cottage rénové, pierre et brique, 3 c.c., 2 s.b., terrain 14 000 pi.ca. Possibilité bureau professionnel. 632-4718. BORD DU RICHELIEU, 20 min. de Mtl, victorien rénové, magnifiques boiseries, 4 foyers, 5 c.c., garage double avec lift, 24 000 p.c., paysager, piscine, 295 000\$. 447-1311. C.D.N.: Duplex semi-dét., 2 X 7 + bach, garage, 1-de-ch. libre à l'acheteur. Près Hôp. Jui. univ., métro. Norma Castonguay, 353-8770. ROYAL LÉPAGE COURTIER C.D.N.: Grand 3 1/2, calme. A saisir: classe départ, négociable, sans agent. 795-4192. DOMAINE situé à deux milles du village St-Ephrem, pisciculture, érablière, maison, chalet, grange. 418-484-5638.

125 HORS-FRONTIÈRES

Principauté de Monaco «Le Patio Palace» Investissement immobilier dans immeuble en construction. Résidence à condominiums de 21/2 à 61/2 pièces, villa privée sur le toit. Représentante au Québec jusqu'au 20 mai. Pour info, Daniel au: 418-626-4329

130 MAISONS DE CAMPAGNE

CHARLEVOIX, Pointe-Au-Pic, près casino, presque centenaire, 5 c.c., vue sur fleuve, pool, terrain double. 165.000\$ nég. (418)665-6709.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

ÉCURIE pour 14 chevaux + plusieurs batiments, 15 arpents, maison rénové. 4 c.c. 2 s/bains, valonnières, petite rivière, 35 min. Pont-Tunnel. 1-792-3173

141 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

V.M.R. ÉCHANGERAIIS cottage 4 c.c., 2 1/2 s/b, joli jardin, secteur ouest condo Sanclaire. 735-6067

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Outremont près Laurier 3 1/2 et 4 1/2 à partir de 1208 277-0054 5 1/2, De La Roche/Bélanger, cour, entrée l.s., 1er juil. 555. 466-2451. 6 1/2, bas duplex, ensol. près hôpital Ste-Justine et U de M, libre à partir 1er juil. 737-2979. 6425 DES ÉRABLES, 7 1/2, cachet d'origine, bois franc, les entrées, s/sol, cour, non chauf. Réf. 625\$. 672-5162. 6574, MARQUETTE. Immeuses 5 1/2 4 1/2 chauf. frais pains. Pas d'animaux. 274-9514. A AHUNTSIC: Demi sous-sol, 3 1/2 et 4 1/2 complètement rénovés. 385-3097. ADJACENT WESTMOUNT: élégant haut de duplex, 8 1/2, 2 s/bains, foyer, solarium, vue exceptionnelle. 1275\$ non chauf. 739-1598. AHUNTSIC, chaleureux 3 1/2, triplex détaché, soleil, boiseries, balcon, 7 min. métro Sauvé. 445\$. Chauff. 384-7109.

120 LAURENTIDES

ST-SAUVEUR, à 10 min. village, endroit paisible, plage privée, terrain 20 000 p.ca., 3 c.c., mezzanine, foyer int. pin, terrasse. 38.000\$. 1-227-8776

121 CANTONS DE L'EST

RÉGION RICHMOND Belle maison traditionnelle, tout bois, lot ardoise, bâtiments excellents état. 50 sacs, gros ruisseau. ULVERTON Au bord rivière sauvage, adorable maison ancienne, loin du chemin, beau grand terrain. NICOLE GAUTHIER ENR. Courtier 676-9647 ou (819)226-2862/2348

LE DEVOIR

LES SPORTS



GILLE MARCOTTE

Salut Tommy, bye Larry!

Les Expos vont-ils continuer d'exister, vont-ils pouvoir «toffer» encore un bout de temps à Montréal? L'histoire est hyper-classique. Dans le sport comme dans les vies. C'est celle de David et l'autre grosse brute. C'est celle des Expos. Vont-ils donc ces Expos, survivre parmi la bande de Goliath capables de donner des millions à la poche...

Claudine Douville du Réseau des Sports a récemment fait une entrevue avec Tommy. Or au stade on projetait cette semaine avant les matchs l'enregistrement de ce tête-à-tête avec ce vieux renard qui passe pour être coloré et qui en a fait une démonstration. La conversation était en effet terminée, l'intervieweuse avait dit merci à son interviewé, quand oups! Tommy s'est emparé du micro pour s'adresser au téléspectateur dans le blanc des yeux, sur un ton sérieux, proche du pathétique. Pour redire combien il aimait cette ville et ses sympathiques habitants et les exhorter à venir en grand nombre encourager les Expos, à les supporter et à méditer sur quelle catastrophe ce serait si leur équipe devait déménager.

Bravo Tommy, bel effort, sauf que le problème des Expos ne tient pas qu'au nombre de partisans qui vont au stade, il tient aussi au nombre de millions que les Expos doivent consentir à leurs joueurs vedettes pour les garder à Montréal. Comme par exemple, pour prendre le pire: quatre millions\$ à Larry Walker. C'est sa valeur sur le marché, comme on dit. Ce qui veut d'abord dire qu'à ce prix-là, d'autres équipes parmi les Goliath évidemment, seraient prêtes à cracher le magot avoir Larry dans leur champ droit.

Quatre millions de trop
Le 4 millions\$ en question, c'est le 4 millions\$ de trop que les Expos paient en salaires cette année; ils ont les moyens d'en dépenser 14, selon l'évaluation du président Claude Brochu. Il en sont à près de 18. Une question se pose à laquelle on peut d'abord donner une réponse toute mathématique: oui, si les Expos bifient les honoraires de Walker, leur budget s'en trouve du coup «équilibré».

Walker, 27 ans, qui a été formé dans le système des filiales des Expos, est reconnu comme un bon gant et un excellent bras, respecté à travers la ligue. Il a joué sa première saison complète à Montréal en 1990: moyenne au bâton de .241, 19 circuits et 51 points produits en 133 matchs. L'année suivante: .290, 16 et 64 en 137 matchs. En 1992, sa meilleure saison: .301, 23 et 93 en 143 matchs. L'an passé, absent d'une vingtaine de matchs en raison d'une blessure à une jambe, recul: .265, 22 et 86 points produits en 138 matchs.

Bien sûr à eux seuls, les chiffres ne disent pas tout, mais ce qu'ils illustrent tout de même, c'est que notre athlète est un bon joueur qui est encore loin d'avoir rempli toutes les promesses qu'on pouvait voir en lui. Ce que les chiffres ne disent pas par ailleurs, c'est les conditions dans lesquelles Walker fait produire des points? Est-il productif «sous pression», dans les situations où ça compte le plus? Quel est le nombre de points produits produits potentiels... qu'il n'a pas fait produire? Autrement dit, combien a-t-il laissé de coureurs sur les sentiers.

Je ne saurais vous donner ces chiffres, mais je sais qu'ils n'arrangent rien et surtout je sais que Felipe Alou lui, les a bien en tête. Et Felipe Alou a fait preuve de patience avec Walker, il l'a même défendu dans ses moments difficiles, la saison dernière par exemple, expliquant qu'il avait tout ce qu'il fallait, que ce n'était qu'une question de temps pour que viennent tous les fruits.

Jusqu'à maintenant cette saison, Walker n'a pas fait plus de bruit qu'il ne faut: moyenne de .266, 4 circuits, 19 points produits. C'est loin des meneurs dans la ligue, c'est-à-dire de là où il devrait être à 4 millions\$ par année. La raison d'être première de Walker avec les Expos, pour laquelle il est payé le prix fort, c'est qu'il est évalué comme un excellent frappeur de puissance gaucher, ce qui est une denrée rare. Qu'il devrait être capable d'en mettre quelque chose comme 30 à 35 de l'autre bord et de faire produire, genre 110 points. A 4 millions\$, on prend pas en bas de ça. Et Walker n'est pas en train de se diriger vers ces eaux-là.

L'an passé Walker a régressé par rapport à la saison précédente et il a obtenu un million\$ de plus. Et il a eu le culot de laisser entendre qu'il n'était pas vraiment comblé. Minute papillon!

Les gars, qui rêvaient d'une carrière au hockey pour laquelle il n'a pas les aptitudes suffisantes, se découvre des aptitudes pour la balle. Les Expos le remarquent. Il a dix-huit ans. On lui offre un contrat. On en fait un bon joueur de baseball. L'an dernier le gars a une saison très ordinaire, son salaire augmente quand même de 25% et il n'a pas le bon sens minimum de dire «merci beaucoup, vous êtes bien bon pour moi». Non, il trouve que ce n'est pas assez. Belle mentalité. Pas du genre, je pense, bien, avec laquelle on bâtit une équipe championne.

Des rumeurs commencent à circuler, qui l'envoient ailleurs. Il est à souhaiter que les Expos trouvent le moyen de les confirmer. Et que si c'est le cas, que le geste soit applaudi. Parce que Felipe a d'autres bons joueurs dans son collimateur: Lou Frasier, Rondell White. Et c'est très embêtant de garder le plus haut salarié sur le banc, pour les faire jouer. Fait que, tant qu'à faire...

Série Rangers-Devis

Entre Brodeur et Terreri, le cœur de Lemaire balance

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Rye — Les joueurs des Devils du New Jersey ont eu droit à un deuxième jour de congé avant de reprendre l'entraînement cet après-midi au Madison Square Garden de New York, en vue du premier match de la série contre les Rangers, demain.

L'entraîneur Jacques Lemaire était en période de réflexion quant au choix de son gardien, une décision qu'il pourrait prendre seulement le jour du match, a-t-il dit. En effet, Martin Brodeur n'a pas complété un seul des quatre matches qu'il a entrepris contre les Rangers cette saison, ayant été simplement remplacé deux fois et blessé à deux autres reprises. Chris Terreri, lui, a subi deux défaites honorables de 3-1 et 2-1 face aux grands rivaux new-yorkais.

Brodeur avait également éprouvé des ennuis contre les Bruins en saison régulière (expulsé à deux autres reprises), mais il les a blanchis à son dernier match (facile), à domicile. Terreri, lui, a battu les Bruins trois fois sur leur patinoire.

Mais avec lui devant le filet, les Devils avaient été éliminés quatre fois de suite en première ronde. Alors qui choisir? On pense ici que ce sera Brodeur, qui semble l'homme de confiance de Lemaire quand on repart à zéro.

L'entraîneur des Devils a d'autre part fait savoir que Bill Guérin sera assurément de retour au jeu. Il était blessé à une cheville... ou une épaule, selon que l'on accepte la version officielle ou celle qui semble la plus vraie.

La première question à Mike Keenan en conférence de presse, hier, a porté sur Claude Lemieux, qu'il a dirigé à la coupe Canada. L'entraîneur a souri et répondu que Lemieux faisait partie avec Rich Tocchet et Brent Sutter d'un groupe chargé de dérouter l'adversaire qu'il a décrit de l'expression qui se traduit difficilement «swashbucklers», qu'on pourrait traduire par fanfarons, mais dans un sens non péjoratif.

Il a ensuite parlé de Lemieux comme d'un joueur combatif (un «grinder») «mais avec suffisamment de force et de puissance pour être une menace à l'attaque». Il n'a pas insisté

sur les aspects de son jeu qui l'ont rendu moins populaire: feintes de blessure et propos qui font enrager l'adversaire. Il faut dire que Lemieux semble avoir changé pour le mieux.

Respect

Keenan semble avoir beaucoup de respect pour Jacques Lemaire, qu'il appelle d'ailleurs par son prénom (comme Jacques Demers et Pierre Pagé...), mais il estime que son style défensif n'a rien de nouveau, puisqu'il l'avait déjà appliqué à Montréal, et que Roger Neilson, Billy Reay et Tommy Ivan ont aussi pensé à bloquer le centre.

En mettant l'accent sur le jeu patient et méthodique imposé par Lemaire, on a encore semblé oublier que les Devils ont eu la deuxième meilleure fiche offensive dans la ligue.

Keenan a souri quand on lui a rapporté que les Devils se préparent à entreprendre la série comme s'ils allaient disputer tous les matches à l'extérieur: «Je sais que nous avons beaucoup de partisans au New Jersey, a-t-il admis. Mais il va falloir attendre avant de savoir si cela va nous aider.»

Les «Oilers» de New York veulent la coupe

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Rye — Incapables d'amener la coupe Stanley à New York depuis 1940, les Rangers, pas bêtes, ont décidé de s'en remettre aux Oilers d'Edmonton, qui ont réussi l'exploit cinq fois dans les années 80.

Ils ont donc importé Mark Messier, Kevin Lowe, Glenn Anderson (qui ont fait partie des cinq équipes championnes), Esa Tikkanen, Craig MacTavish, Adam Graves et Jeff Beukeboom. Il n'est pas étonnant, dans ce cas, que Lowe trouve que les «Oilers» de New York ressemblent étrangement aux derniers Oilers d'Edmonton qui ont gagné la coupe en 1990, sans Wayne Gretzky.

«C'est le même style de jeu, disait-il hier. Nous avons quatre trios capables de marquer des buts et de jouer défensivement, des joueurs forts, agressifs et rapides, avec aussi deux bons gardiens. Même l'attitude se ressemble beaucoup, a-t-il poursuivi; les gars s'amuse et sont confiants.»

Lowe ne voit qu'une différence, et elle est à l'avantage des Rangers: «À Edmonton en 90, nous n'avions qu'un seul défenseur. (Reijo) Ruotsalainen, qui avait un style offensif; mais encore là, nous avons des défenseurs mobiles.» Les Rangers, eux, sont choyés avec Brian Leetch, leur meilleur compteur dans les séries et Sergei Zubov, leur meilleur en saison régulière.

Le défenseur de Lachute ne déduit évidemment pas de cette ressemblance avec les grands Oilers que la coupe Stanley est dans le sac.

Coupe Memorial de hockey junior

Les Saguenéens et le Titan espèrent mettre fin à une disette de 23 ans

PHILIPPE REZZONICO PRESSE CANADIENNE

Laval — Aucune rondelle n'a encore été mise en jeu, mais c'est à un véritable front commun des deux équipes du Québec auquel on a assisté, hier, à la veille du 76e tournoi de la coupe Memorial.

Les entraîneurs Gaston Drapeau des Saguenéens de Chicoutimi, Michel Therrien du Titan de Laval et le président de la LHJM, Gilles Courteau, ont tous mis l'accent sur le fait que le Québec devait rapatrier le trophée emblématique en sol québécois. Il faut dire qu'après 23 ans de frustration, cette séquence peu enviable prend des allures de fixation.

«Les deux meilleures équipes du calendrier régulier de la LHJM sont présentes à ce tournoi et elles vont faire tous les efforts nécessaires pour ramener la coupe au Québec», a souligné Drapeau d'entrée de jeu.

«Nous sommes très heureux d'être les hôtes de ce prestigieux tournoi dans notre «house of pain», a

renchéri Therrien quelques instants plus tard. Nous allons tout faire, moi et Gaston, pour briser cette série d'insuccès.»

Les entraîneurs québécois peuvent espérer bien faire lors du tournoi à la ronde qui commence aujourd'hui avec la présentation de la rencontre opposant Laval aux Centennials de North Bay, à 16 h.

Gonflés à bloc

Les Saguenéens sont gonflés à bloc à la suite de leur victoire face au Titan pour l'obtention de la coupe du Président lors de la finale québécoise. Le gardien Eric Fichaud semble être en état de grâce et le jeu d'équipe a atteint son paroxysme au bon moment.

Quant au Titan, malgré sa défaite en finale, il compte tirer parti du fait que le tournoi est disputé dans son édifice où chaque pouce de terrain est durement gagné et que 12 de ses joueurs étaient présents à Sault-Ste-Marie en 1993 pour ce même tournoi.

«Nous comptons sur tout notre

monde, précise Gaston Drapeau quand on lui fait remarquer qu'une grande part du mérite de la victoire des siens en finale échoit à Fichaud. Eric fait partie de notre défensive au même titre que nos autres joueurs. Notre succès collectif est basé sur le travail d'équipe.»

Drapeau compte sur d'excellents attaquants avec Michel St-Jacques, Danny Beauregard et la recrue Alexei Lojkin, mais il sait qu'un trio peut être neutralisé dans des situations bien précises: «Nous avons une bonne première ligne, mais nous avons trois deuxième trios, note Drapeau. De plus, notre première ligne a été l'une des meilleures quant au repli défensif.»

Le calendrier favorable du champion de la LHJM ne veut pas dire grand-chose pour l'entraîneur des Saguenéens qui en a minimisé l'importance: «L'avantage, ce sont les deux jours de repos que j'ai pu donner à mes joueurs après notre victoire contre Laval. Ça, c'est un facteur qui pourrait être déterminant. Pour le reste, nous préparons ce

tournoi depuis septembre, alors...»

Therrien confiant

De son côté, Michel Therrien semblait être très confiant, une attitude un peu étonnante compte tenu de la performance des siens au cours des dix derniers jours. Trois défaites consécutives en prolongation n'ont rien pour hausser le moral d'un club, surtout quand votre gardien est chancelant.

«Je ne suis nullement inquiet pour la confiance d'Emmanuel Fernandez, a précisé Therrien. Il a toujours bien répondu lors des grandes occasions et ce tournoi en est une. Quant à nos défaites en prolongation, on va s'organiser pour ne pas s'y rendre.»

Le Titan dispute deux matchs en moins de 24 heures et Therrien estime que l'erreur à ne pas faire est de penser à celui de demain face aux Blazers de Kamloops avant d'en avoir terminé avec North Bay: «Nous allons tout donner, jouer un match physique, et nous en tenir à des jeux simples. Il n'est pas question de faire de la dentelle.»

Formule un

Les pilotes ravivent leur association

Monaco (Reuter) — En état de choc après la série noire qui a frappé les siens, le monde de la Formule un est sorti, hier, de sa torpeur pour tenter d'assurer l'avenir. Après quatre heures de discussions, les pilotes ont décidé de se réunir en une association pour mener le nécessaire débat sur la sécurité avec les instances dirigeantes.

La Fédération internationale automobile (FIA), de son côté, a pris les mesures que tout le monde attendait avec un double souci: réduire la performance aérodynamique des voitures et augmenter la protection des pilotes. Pendant ce temps, l'Autrichien Karl Wendlinger était toujours dans un coma profond à l'hôpital de Nice, où son état était qualifié de stationnaire.

Les pilotes, durement touchés par la mort d'Ayrton Senna et de Roland Ratzenberger à Imola et par le dramatique accident de Wendlinger lors des essais de jeudi à Monaco, ont été les premiers à entrer en action lors d'une journée chargée.

Difficile unanimité

Ils se sont enfermés dans les locaux de l'Automobile Club de Monaco pour tenter de parvenir à une difficile unanimité. L'ancien champion autrichien Niki Lauda finissait par sortir pour annoncer à la meute des journalistes que l'Association des pilotes de Grand Prix (GPDA) était reconstituée.

Animée dans les années 1970 par Lauda et Didier Pironi, la GPDA jouait un rôle efficace de contre-pouvoir. Le syndicat des pilotes s'était ensuite effiloché en raison de différends internes tandis que l'association des constructeurs (FOCA) et la FIA affirmaient leur autorité.

«La GPDA réclame une reconnaissance et une représentation au sein de la FIA pour améliorer la sécurité en F1», déclarait Lauda, l'un des quatre représentants de la nouvelle association avec Gerhard Berger, Michael Schumacher et Christian Fittipaldi.

C'était, ensuite, au tour du président de la FIA, Max Mosley, de faire l'actualité en annonçant les mesures les plus radicales depuis la suppression des «jupes» en 1981.

Progressivement, les monoplaces devront se débarrasser de tous les artifices responsables de l'effet de sol, qui plaque les voitures à la piste. Elle devront également être renforcées pour mieux protéger les pilotes et utiliser du carburant ordinaire.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Table of NHL playoff series: Conférence de l'Est (Final, Dimanche 15 mai, Mardi 17 mai, Jeudi 19 mai, Samedi 21 mai, Lundi 23 mai), Conférence de l'Ouest (Demi-finales, Mercredi 25 mai, Vendredi 27 mai).

Table of NHL Standings: Conférence de l'Est (Atlanta, Montréal, New York, Floride, Philadelphie), Conférence de l'Ouest (Cincinnati, Pittsburgh, St. Louis, Houston, Chicago).

COUPE MEMORIAL Tournoi à la ronde

Table of Memorial Cup tournament schedule: Samedi 14 mai, Dimanche 15 mai, Lundi 16 mai, Mardi 17 mai, Mercredi 18 mai, Jeudi 19 mai, Samedi 21 mai, Dimanche 22 mai.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE HIER

Table of NL game results: Floride à Chicago, St. Louis à Montréal, Pittsburgh à Philadelphie, Atlanta à New York, Colorado à Houston, San Diego à Los Angeles, Cincinnati à San Francisco.

Table of NL Standings: Section Est (Atlanta, Montréal, New York, Floride, Philadelphie), Section Centrale (Cincinnati, Pittsburgh, St. Louis, Houston, Chicago), Section Ouest (San Francisco, Los Angeles, Colorado, San Diego).

LIGUE AMÉRICAINE HIER

Table of AL game results: Toronto à Boston, Detroit à Cleveland, New York à Milwaukee, Baltimore à Minnesota, Oakland à Kansas City, Chicago à Texas, Californie à Seattle.

Table of AL Standings: Section Est (Toronto, Detroit, New York, Baltimore, Oakland, Chicago), Section Centrale (Cleveland, Milwaukee, Minnesota, Kansas City, Texas, Seattle).

Table of AL Standings: Section Est (Atlanta, Montréal, New York, Floride, Philadelphie), Section Centrale (Cincinnati, Pittsburgh, St. Louis, Houston, Chicago), Section Ouest (San Francisco, Los Angeles, Colorado, San Diego).

Advertisement for ALMAS bicycle rack, featuring a diagram of the rack and contact information for Vélo Montréal and L'Atelier du Rack.